

Chronique jurassienne 1925

Autor(en): **Amweg, Gustave**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **30 (1925)**

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685137>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chronique jurassienne

1925

JANVIER

Le 8. — Une secousse de tremblement de terre assez forte est ressentie en Suisse et particulièrement dans le Jura à 3 h. 45 du matin. Heureusement, elle ne cause pas de dégâts, mais que de dormeurs ont eu leur sommeil brusquement interrompu !

— Un litige d'un genre assez particulier qui dure, paraît-il, depuis 1850, vient de prendre fin : il s'agit de cinq barrières qui coupaient jusqu'ici la route des Malettes à St-Ursanne par la Combe Maran. Ensuite d'une transaction entre les propriétaires intéressés et le gouvernement bernois, ces barrières seront supprimées.

— On s'agite passablement dans le canton de Berne au sujet de l'initiative du parti bourgeois et paysan concernant la nomination des députés au Grand Conseil, initiative d'après laquelle ceux-ci seraient élus à raison d'un député par 3200 âmes de *population suisse*. Or, d'après les calculs qu'on fait à ce sujet, on constate que les grandes villes (Berne et Bienne, en particulier) ainsi que le Jura, perdraient un certain nombre de députés. On fait observer avec raison que l'initiative en question arrive à réveiller l'antagonisme entre les villes et la campagne. De longues discussions vont s'élever dans les journaux sur cette importante question.

— La Commission de l'Ecole cantonale de Porrentruy offre un souvenir à deux de ses plus anciens maîtres : à M. R. Zahler, qui a accompli 32 ans de service dans l'établissement, et à M. L. Chapuis, qui enseigne depuis 28 ans.

— En 1924, il y a eu à Porrentruy 84 naissances et 67 décès. On fait remarquer qu'il y a 60 ans, en 1864, le nombre des naissances s'est élevé à 117 et les décès à 101, pour une population d'environ 4000 âmes, tandis qu'actuellement on compte environ 6400 habitants. Ainsi, les naissances et les décès deviennent de moins en moins nombreux. Cependant, s'il y a moins d'enfants, l'âge moyen augmente passablement.

— Dans l'ancienne usine de La Ferrière on installe une fabrique de pâtes alimentaires.

Le 9. — Le Conseil-exécutif décide de créer deux nouveaux vicariats de section dans le Jura : 1^o pour la commune de Montsevelier (district de Delémont), à partir du 1^{er} janvier 1925 ; 2^o pour la commune de Courchavon (district de Porrentruy), à partir du 1^{er} janvier 1926.

— La Société de tir de campagne de Moutier organise une grande fête jurassienne de tir qui aura lieu dans le courant de l'été. M. le colonel Charmillot, conseiller aux Etats, à St-Imier, en sera le président d'honneur.

Le 18. — A St-Ursanne a lieu une assemblée des délégués des communes du Clos-du-Doubs à laquelle assistent MM. les Préfets J. Choquard, de Porrentruy, et E. Jobin, des Franches-Montagnes, ainsi qu'un délégué de la Direction générale des postes, pour s'occuper de l'organisation d'un service postal automobile dans la région et nommer un Comité provisoire qui devra s'occuper de faire voter par les communes intéressées, soit St-Ursanne, Ocourt, Montenol, Epiquez, Epauvillers et Soubey, une garantie minimum de fr. 6000 annuellement destinée à couvrir le déficit d'exploitation éventuel, moyennant quoi le service d'automobiles pourra commencer (en mars ou avril prochain).

— A Reconvilier, la Société de chant joue l'opérette : *Les 28 jours de Clairette*, dont elle parvient à surmonter les difficultés artistiques et la mise en scène.

Le 21. — Décès à Porrentruy, à l'âge de 57 ans, de M. Alfred Ceppi, avocat, Président du Tribunal. Doué d'une intelligence brillante, il tenait une large place dans la vie bruntrutaine, étant Président du Conseil de bourgeoisie et membre de nombreuses administrations. Sa mort prématurée cause un très grand vide dans sa famille, dans sa ville natale et aussi dans l'Emulation puisqu'il était membre du Comité central depuis 1908.

— Les journaux publient une petite statistique de laquelle il résulte que le canton de Berne porte au budget de 1925 une somme totale de 569,699 fr. pour les écoles d'agriculture de l'ancien canton et 28,900 fr. pour celle du Jura. Pour 100 habitants, cela représente fr. 107 pour le premier et fr. 24,80 pour le second. Ces chiffres ont leur éloquence qui serait diminuée par d'autres commentaires.

— On signale le passage dans le Jura de bandes innombrables de pinsons des Ardennes ou pinsons du Nord, regagnant déjà les contrées septentrionales.

— Une réunion de personnes s'intéressant aux affaires publiques a lieu à Tavannes pour s'occuper de la correction de la route Tavannes-Sonceboz. Le devis s'élève à fr. 900,000 et après avoir entendu le rapport de M. Bösiger, Conseiller d'Etat, on se sépare avec la conviction que le projet n'est pas près de se réaliser !...

— M. l'abbé Vallat, curé d'Alle, est désigné par l'évêque de Bâle, Mgr Stammler, comme directeur du Pèlerinage jurassien à N.D.

des Ermites (Einsiedeln), en remplacement de M. le curé Kury, de Fahy, qui a eu cette charge pendant de nombreuses années.

— Sur la ligne du R. S. G., près de St-Brais, à 950 m. d'altitude, on trouve des fraises en parfaite maturité. Et au mois de juin nos campagnes seront-elles couvertes de neige ?

— Après 50 années de bons et loyaux services dans l'administration postale, M. Joseph Nussbaumer, administrateur du bureau de Bienne, prend une retraite qu'il faut souhaiter longue et heureuse au dévoué fonctionnaire.

— On annonce que l'électrification de la ligne Yverdon-Bienne sera terminée au 31 décembre 1927 et celle de la ligne Berne-Bienne-Moutier-Delémont au 31 décembre 1928. Quant à l'électrification de la ligne Delémont-Porrentruy-Delle, pour laquelle nos municipalités se sont presque ruinées — qu'on pense à Porrentruy, St-Ursanne — il n'en est pas question ; nos arrière-petits-fils seront peut-être appelés à en discuter... Que l'on parle de la justice des hommes !

— Toujours l'hiver sec ! La Société des Forces Motrices bernoises publie un avis dans les journaux pour inviter le public à économiser autant que possible la force électrique. Aux Franches-Montagnes, les communes des Bois et de La Ferrière sont obligées de faire amener de l'eau potable de Muriaux au moyen de wagons-foudres par la ligne S.-Ch.

Le 25. — Une séance commune du Comité de la Société pédagogique romande sortant de charge et du nouveau Comité a lieu à Porrentruy. On sait que le siège de ce Comité change tous les quatre ans. Le tour étant revenu au Jura bernois, c'est Porrentruy qui a assumé la charge de présider aux destinées de l'Association des instituteurs romands. Le congrès scolaire aura lieu en 1928. — Les collègues genevois étant à Porrentruy, ont profité de leur séjour en Ajoie pour faire une visite à la « Sentinelle » des Rangiers.

Le 26. — Le marché jurassien aux peaux institué depuis quelques années à Moutier prend toujours plus d'importance. Cette année, la quantité des peaux amenées dépasse celle des précédents marchés. Ainsi, on y compte plus de 350 peaux de renards, 11 de martres et fouines, blaireaux, et des centaines de lapins et de lièvres. Une grande animation y règne, car un bon nombre de marchands de la Suisse y sont accourus. Citons quelques-uns des prix atteints par les peaux : Renards, 20 à 40 fr. et 45 fr. ; martres et fouines, 60 à 85 fr. ; blaireaux, 6 à 12 fr. ; chats noirs, 2 à 5 fr. ; chats de couleur, 1 à 2 fr. ; lapins, 0,50 à 1 fr. 70. La plupart des lots sont liquidés à midi déjà.

— La première neige fait son apparition dans le Jura, mais à peine est-elle tombée qu'elle commence à fondre. Décidément, nous aurons un hiver sans neige ! Ce n'est pas rassurant !

Le 28. — Décès à l'âge de 47 ans de M. l'abbé Braichet, curé de Develier. Excellent prêtre, doué d'une belle intelligence, le dé-

funt s'est occupé de questions sociales et a rédigé pendant une dizaine d'années l'*Ouvrier*, à Porrentruy. Pendant plusieurs années, il fut membre du Comité central de la Société d'Emulation.

— A Bienne se constitue une Union des Sociétés romandes qui compte 14 associations avec 1450 membres. Elle a pour but de sauvegarder les intérêts romands à Bienne.

Le 31. -- Une éclipse partielle de soleil est observée dans notre pays où les conditions de visibilité sont excellentes.

-- Le Comité jurassien pour la défense des intérêts économiques fait parvenir une requête à la Direction cantonale des chemins de fer concernant les améliorations à apporter à l'horaire des chemins de fer du Jura bernois. Les améliorations demandées paraissent toutes très légitimes, mais que résultera-t-il de ces démarches ?

FÉVRIER

Le 1er. -- Votation cantonale sur l'initiative concernant la quotité électorale.

Résultats du Jura :

	<i>Oui</i>	<i>(1903)</i>	<i>Non</i>	<i>(1903)</i>
1. Courtelary	487	333	2650	2193
2. Delémont	1271	498	1125	1159
3. Franch.-Montagnes	848	279	320	430
4. Laufon	837	437	465	524
5. Moutier	1135	315	1638	1527
6. Neuveville	281	36	221	356
7. Porrentruy	2152	770	1662	1901
Total	7011	2668	8081	8090

L'initiative du parti bourgeois et paysan du canton de Berne demandant que les députés au Grand Conseil soient élus à raison d'un député pour 3500 âmes de population suisse est donc repoussée par environ 4500 voix. Elle était soutenue par le parti paysan et conservateur catholique du Jura, tandis que les partis radical et socialiste la combattaient. Si elle avait été votée, elle faisait perdre 6 députés au Jura. Ce qui faussait l'application du principe posé par l'initiative, c'est que les localités industrielles (Berne, Bienne et le Jura) possédant plus d'étrangers que les campagnes, risquaient de perdre des députés en plus grande proportion que celles-ci. Le Jura donne une majorité rejetante d'environ 1000 voix ; comme on pourra le voir par les chiffres donnés plus haut (ils concernent l'initiative Hochstrasser-Fonjallaz pour l'élection des députés au Conseil national) les rejetants sont bien moins nombreux qu'en 1903 (7011 contre 2668).

— A Porrentruy, le cercle St-François de Sales, fondé et dirigé depuis une vingtaine d'années par M. l'abbé Davarend, donne une représentation de la pièce célèbre de Racine *Esther*, avec chœurs et musique de l'époque. Le succès est complet et l'on ne peut que présenter de sincères félicitations tant au directeur qu'aux acteurs de cette société.

— Le même jour, M. Paul Viénat, maire à Chevenez, est élu juge-suppléant au Tribunal de district, par 1727 sur 1746 bulletins entrant en ligne de compte.

— M. L. Membrez, instituteur à Courtételle, est élu membre au Synode scolaire par 1255 voix sur 1281 bulletins.

— La fabrique des Longines à St-Imier avait eu, il y a environ une année, des envois de montres confisqués par les douanes allemandes pour cause d'irrégularités dans les licences d'importation. Le Tribunal d'empire ayant été nanti de l'affaire, donne gain de cause à la manufacture jurassienne en déclarant illégal le séquestre prononcé par les douanes et en mettant à la charge du gouvernement les frais du procès.

— Un wagon de voyageurs du train direct Berne-Delémont-Porrentruy-Delle prend feu dans le tunnel du Weissenstein. Il est éteint à Moutier. Les dégâts sont purement matériels.

— Le commissariat français de la gare de Pfetterhouse est supprimé. Quand donc fera-t-on disparaître ailleurs encore ce « reste » de la grande guerre ?

— Le Conseil fédéral accorde au canton de Berne une subvention se montant au 18 % des frais, soit fr. 10,080 au maximum (devis : 56,000 fr.) pour la construction d'un chemin forestier Verrière-Petit-Champez projeté par la commune de Moutier.

— D'importants travaux de réfection des routes seront exécutés sur les routes Alle-Porrentruy et Porrentruy-Courtedoux, d'après un nouveau procédé permettant d'utiliser le gravier du Jura par le silicatage. Ce procédé employé en Angleterre et en France, dans la région de Montbéliard, a donné de bons résultats, vérifiés sur place par M. Bösiger, conseiller d'Etat bernois. Espérons qu'il en sera de même chez nous.

— A Courfaivre, des travaux de drainage exécutés il y a peu de temps ont eu de singulières conséquences : en se desséchant, le terrain devient moins solide, paraît-il, et les immeubles menacent de s'écrouler. Les propriétaires lésés parlent d'attaquer la commune pour lui réclamer des dommages-intérêts.

— Des pourparlers engagés par les CFF et la Compagnie française de l'Est pour l'accélération dans le trafic marchandises des transports dits de groupage de Bâle en France et vice-versa via Delémont-Porrentruy-Delle ont abouti. Cette décision aura pour effet, il faut l'espérer, de ramener un peu de trafic sur cette voie si délaissée depuis la guerre.

— On ne paraît pas décidé, dans la région intéressée, à accepter sans autre la décision de la Direction des travaux publics du canton de Berne de renvoyer encore la construction de la route Tavannes-Sonceboz, construction qui s'impose. La question sera reprise par l'Automobile-Club du Jura qui se fera appuyer par les députés jurassiens au Grand Conseil. Les dépenses ne s'élèveraient pas, comme on l'avait d'abord annoncé, à fr. 800,000, mais à la moitié de cette somme environ.

— A propos du déclassement de la gare de Delémont, on fait remarquer que pour établir la statistique sur laquelle sera basée le nouveau classement, les CFF ont choisi les années où le trafic a été le moins intense, ce qui constitue une injustice flagrante. Or, à l'heure actuelle, et surtout depuis qu'un tarif réduit spécial de transit a été institué entre la France et l'Italie via Delle, le nombre des trains s'est considérablement augmenté. Toujours la même façon de traiter le Jura !

— Un ecclésiastique de la Vallée de Delémont, aujourd'hui retraité et vivant en Savoie, aurait eu l'indélicatesse — pour ne pas dire davantage — de vendre un ancien ostensor déposé pendant la Révolution française dans l'église du lieu pour le soustraire à la destruction. Il s'agirait d'un objet d'art provenant du couvent de Bellelay. Une plainte est déposée et la Direction des cultes a ouvert une enquête.

— La Direction des postes étudie un projet ayant pour but l'établissement de courses postales automobiles Soyhières-Pleigne-Movelier-Roggenbourg, ainsi que Delémont-Develier-Bourrignon.

— La gare de Porrentruy expédie à Delémont un train de 710 tonnes, remorqué par deux puissantes locomotives. C'est le train le plus lourd qui ait été expédié sur nos lignes jurassiennes depuis qu'elles existent.

Le 15. — A Porrentruy, on commence les travaux d'assainissement du Creugenat, dernier tronçon.

— Les journaux signalent au « Coulou », sur le territoire de la commune de Perrefitte, un parc d'élevage du renard argenté dont les fourrures atteignent un prix très élevé.

Le 13. — Une escadrille d'avions de reconnaissance D H 5 venant de Dubendorf, atterrit dans la plaine entre Delémont et Courtételle d'où elle repart bientôt, non sans avoir attiré bon nombre de curieux.

— Les journaux signalent qu'un des derniers vétérans du Sonderbund vit à Bienne. Il s'agit de M. Eusèbe Guggi, vétérinaire, âgé de 98 ans et demi, connu comme bon tireur.

— Il est fortement question d'établir un service d'automobiles direct entre Porrentruy et Montbéliard par Fahy. Le service actuel Porrentruy-Fahy serait prolongé jusqu'à la frontière française et celui de Montbéliard-Abbévillers viendrait l'y rejoindre.

— Un service d'automobiles sera aussi organisé dans le Petit-Val, de Moutier à Châtelat, deux fois par jour, à condition que les communes intéressées garantissent les déficits éventuels d'exploitation.

— Le prix du pain augmente ! Ensuite de spéculations en Amérique ou ailleurs, le kilo de cet aliment indispensable est porté de 56 à 62 cts.

— Les sangliers font leur apparition et quelques heureux chasseurs ont la bonne fortune d'en abattre trois à Ederswiler.

Le 27. — Le Syndicat suisse des fabricants de montres argent, métal et acier, réuni en assemblée à Bienne, décide à l'unanimité des 56 voix de se dissoudre.

MARS

— Le Comité de l'Asile jurassien pour enfants arriérés reçoit de la *Journée cantonale bernoise pour la Jeunesse* une somme de fr. 17,900 sur le produit de la collecte cantonale organisée en 1924.

— Les travaux de reconstruction du pont du Kessiloch, entre Zwingen et Grellingue, ont commencé. On sait qu'il s'agit de l'établissement d'un pont massif en granit qui soit capable de supporter les locomotives électriques dès que l'électrification de la voie sera achevée.

— Le 6. — A Delémont a lieu un cours de tactique pour officiers comprenant 35 officiers, 70 sous-officiers et soldats de l'état-major général avec 40 chevaux. Le cours durera 6 jours.

— Le transfert de la maison de discipline de Trachselwald à Diesse demande la construction de nouveaux bâtiments. Le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil la votation d'un crédit de fr. 982,000 qui servira à l'établissement des locaux devenus nécessaires. Le crédit de fr. 982,000, dont on devrait diminuer fr. 68,072 déjà dépensés en 1924, serait à échelonner sur les exercices 1925 à 1928.

Le 5. — Décès à Charmoille, à l'âge de 93 ans, de M. Auguste Gassmann, ancien instituteur, qui fonctionna dans son village natal pendant plus d'un demi-siècle. Ce brave éducateur, dont la vie ne fut qu'un exemple de travail et de probité, ne laisse que des regrets chez ceux qui l'ont connu.

Le 6. — A St-Imier paraît le premier numéro d'un journal de langue allemande, « Der Erguel Bote », hebdomadaire, qui sera l'organe des citoyens de langue allemande domiciliés dans le Vallon de St-Imier.

Le 8. — M. le Dr Alfred Ribeaud, avocat, rédacteur à « La Liberté », à Fribourg, est élu Président du Tribunal en remplacement de M. Alfred Ceppi, décédé, par 2532 voix sur 2534. Le parti

libéral renonçant à lutter, l'élection se passe sans incidents et dans un calme absolu.

— Les journaux annoncent le mariage à Lausanne du mutilé Albert Froidevaux, d'origine jurassienne, le héros de « Patience » de Benjamin Valloton. On ne peut que souhaiter un bonheur parfait à ce pauvre deshérité de la vie ainsi qu'à la compagne qu'il s'est choisie.

Le 11. — Le grand pédagogue, philosophe et pacifiste allemand, M. le Professeur Fœrster, donne à la cure de Reconvilier deux conférences sur les sujets suivants : Les mérites et les déficits de la pédagogie moderne et L'idéal de l'homme et l'idéal de la femme dans l'éducation. Elles sont suivies toutes les deux avec un très vif intérêt par un nombreux public.

— Le Conseil fédéral accorde une subvention de fr. 25,600 au maximum, soit le 20 p. cent, sur un devis total de fr. 128,000, pour la construction d'un chemin forestier dans la forêt cantonale de Folpotat, sur le territoire des communes de Moutier et de Soulce.

— M. Paul Fleury, vétérinaire à Delémont, est nommé vétérinaire-frontière au bureau des douanes Les Verrières-gare et Moudon.

— Dans une course Paris-Nice à laquelle prennent part les meilleures marques mondiales, la Manufacture de Cycles et Motocycles *Condor*, de Courfaivre, remporte toutes les premières coupes attribuées à la catégorie des motocyclettes, soit : Coupe du Président de la République. — Coupe Papino. — Challenge international. — Coupe de la Revue Moto-Cycles. — Coupe de la 1^{re} catégorie. — Deux médailles d'or. Beaux succès qui prouvent que nos industries jurassiennes sont à la hauteur et peuvent rivaliser avec les machines des plus grandes usines.

— La Société des pasteurs du Jura bernois adresse à la Fédération des Eglises suisses une lettre avec le désir que celle-ci soit envoyée à tous les pasteurs de la Suisse afin qu'ils entreprennent une « offensive spirituelle » contre la mentalité guerrière qui semble reprendre de plus belle dans certain pays.

— Sur la proposition de M. Th. Mœckli, inspecteur des écoles primaires, le Conseil municipal de Neuveville nomme une commission qui étudiera la question de la pose d'une plaque commémorative en l'honneur du grand écrivain qui vient de mourir : Carl Spitteler, qui fut pendant 4 ans professeur de langues au Progymnase de Neuveville.

— L'Université de Genève, soit la Faculté des sciences économiques et sociales, décide que le certificat de maturité de l'Ecole cantonale de Porrentruy donnera droit à l'immatriculation dans cette Faculté.

Le 19. — A Porrentruy a lieu le « vernissage » de l'exposition des artistes bruntrutains qui sera ouverte au public du 21 mars au 4 avril. De jolis tableaux, aquarelles, fusains, pastels, etc., sont

exposés par MM. A. Hoffmann, W. Nicolet, l'abbé Milo Bertram, Ch. Stöcklin, professeurs à Porrentruy, et L. Prêtre, professionnel, et dénotent de beaux talents.

— Aux Franches-Montagnes, malgré la reprise des affaires, les propriétés immobilières semblent avoir perdu de leur valeur. C'est ainsi qu'une maison locative à Saignelégier, estimée 100,000 francs, ne trouve aucun preneur pour 50,000 fr. On dit que la faute en est aux commissions d'estimation qui exagèrent leurs estimations pour... faire rentrer davantage les impôts !

— La chute tardive de neige a amené de nombreux sangliers dans nos régions et l'on signale plusieurs beaux coups de fusil de nos Nemrods. Quelle aubaine pour les gourmets !

— M. G. Miche, notaire, gérant de la Caisse d'épargne du district de Courtelary depuis 25 années, donne sa démission pour le 1^{er} juillet.

— Le Conseil fédéral fait connaître que la route de la Petite Lucelle, de Charmoille à Laufon, pourra être mise au bénéfice d'une subvention fédérale pour les travaux qu'on se propose d'y exécuter.

— Les journaux annoncent qu'un certain nombre de sacs postaux contenant des valeurs ont été brûlés dans un fourgon ambulante sur la ligne Porrentruy-Delémont-Bâle. Or, il s'agit simplement de sacs vides ne contenant aucune valeur. Beaucoup de bruit pour rien.

— Un cours pour inspecteurs du bétail, comprenant 25 participants du Jura, a lieu à Porrentruy du 18 au 20 mars. Il est donné par MM. Bernard, Chapuis et Choquard, médecins-vétérinaires à Porrentruy.

— Décès à Bienne, à l'âge de 83 ans, de M. Christian Burger, fondateur et chef de la fabrique de pianos Burger et Jacoby, à Bienne.

Le 22. — A Delémont a lieu, dans l'église St-Marcel, un grand concert religieux donné par la Société de chant de Ste-Cécile avec le concours de M. Breitenbach, organiste à Lucerne, de Mlle Joray, de Delémont, sous la direction de M. Norbert Cerf, professeur. Tous les participants s'accordent à dire que ce fut un régal artistique de premier ordre, une source de noble et religieuse émotion.

— Le même jour a lieu à Saignelégier l'assemblée des sociétaires de la succursale de la Banque populaire suisse qui célèbre le 50^{me} anniversaire de sa fondation. C'est la plus ancienne succursale de cet important établissement financier des 40 qu'elle possède actuellement. M. L. Corbat, président du Conseil d'administration, fait l'historique de la succursale franc-montagnarde.

Le 25. — Le Comité pour la défense des intérêts jurassiens se réunit à Delémont sous la présidence de M. Reusser, inspecteur des écoles primaires à Moutier, et prend connaissance des revendications présentées pour l'amélioration des horaires sur les li-

gnes jurassiennes. Il élabore un programme d'activité et décide de demander son admission dans la Fédération pour la défense des intérêts du pied du Jura.

— Les journaux publient une protestation contre le projet qu'on prête à la Direction militaire cantonale de nommer commandant du nouveau bataillon de carabiniers 9, comprenant exclusivement des troupes jurassiennes, un officier de Berne, alors que nous avons, dans le Jura, deux majors à disposition qui feront beaucoup mieux notre affaire. Espérons que cet avertissement suffira car les Jurassiens sont en droit de compter ne pas voir se commettre pareille faute.

— A Tavannes on projette la construction de 32 maisons à deux logements.

Le 28. — Une assemblée de protestation a lieu à Bienne contre le renchérissement du prix du pain.

Le 29. — A une heure du matin, un incendie éclate à l'Hôtel du Chasseral et le détruit à peu près complètement. Chacun regrettera la destruction de cette maison où tant de touristes ont été hébergés et l'on souhaite qu'elle puisse être reconstruite bientôt.

Le 31. — La Commission des écoles primaires de Delémont, en une fête publique, célèbre le cinquantième anniversaire de l'entrée dans l'enseignement de Mlle M. Broquet, institutrice en cette ville. Des discours sont prononcés, des cadeaux sont offerts, des vœux sont exprimés à cette institutrice dévouée qui consacra le meilleur de son existence à la jeunesse de son pays.

AVRIL

Le 1er. — Un journal annonce qu'une compagnie cinématographique tournera un film à Delémont et dans les environs. De nombreux artistes, y compris les grandes vedettes du cinéma, y prendront part. Mais n'est-ce pas à la veille du 1^{er} avril que cette nouvelle est annoncée ?

— Les journaux signalent, avec les qualificatifs mérités en pareille occurrence, deux cas de poursuites de la part de l'Etat qui frisent le ridicule... pour ne pas dire plus : il s'agit de la vente forcée, par l'Office des poursuites, d'une pièce de terre située aux Emibois, d'une contenance de 3 ares 8 centiares estimée 240 fr., pour un impôt de 0 fr. 75 non payé. Un autre cas, plus typique encore, est celui de Muriaux où, pour 0 fr. 10, (lisez bien, *dix centimes*) l'Etat met le grappin sur un champ de 3 ares 42 centiares d'une valeur de 30 fr. ! Est-ce pour des opérations pareilles que l'on rétribue des fonctionnaires ? Des explications données par les autorités il résulte que si ces poursuites ont été faites, c'est pour que l'on connaisse enfin les propriétaires des terres en question. N'empêche !...

— Les négociants de la place de Porrentruy se plaignent vivement du marasme des affaires, car les clients, profitant des avantages du change si bas actuellement en France, vont faire leurs achats à Delle, Belfort, Montbéliard. Evidemment, ces négociants sont intéressants, mais n'ont-ils pas un peu abusé en vendant pendant la guerre leurs marchandises à des prix souvent surfaits ?

— Un déraillement sans gravité s'est produit sur la ligne électrique Tramelan-Breuleux-Noirmont. Pas d'accident de personnes. Peu de dégâts matériels.

— L'Etat de Berne accorde à quatre professeurs de l'Ecole cantonale de Porrentruy qui ont accompli 25 années de service dans cet établissement, une récompense bien méritée : ce sont MM. Dr A. Favrot, recteur, L. Chappuis, L. Lièvre et R. Zahler. On dit que les républiques sont ingrates. Pas toujours, comme on le voit !

— A Delémont, on se plaint de l'insuffisance des installations de la gare. Ainsi, il n'y a qu'un seul guichet pour les billets de chemin de fer, les entrées et sorties sont défectueuses, etc. Pourtant, un beau projet de rénovation et d'agrandissement a été dressé. Mais pour le Jura, rien ne presse, n'est-ce pas ?

Le 4. — Un mauvais farceur fait éclater un détonateur dans le sous-sol de l'Hôtel de ville à Delémont, ce qui provoque une forte explosion. Certains journaux étrangers au Jura veulent y voir un attentat, ce qui est bien vite démenti par les autorités municipales.

Les 4 et 5. — Le Chœur mixte de Tavannes, avec le concours de l'orchestre de l'Union chrétienne du lieu et de quelques solistes, donne, avec un très grand succès, deux auditions du *Messie*, oratorio de Haendel. Véritable tour de force pour une localité de l'importance de Tavannes et qui démontre que les beaux-arts font du progrès dans notre Jura.

— Décès à Damvant, à l'âge de 75 ans, de M. Louis Saunier, instituteur retraité, qui passa près d'un demi-siècle dans l'école de son village. A Boécourt meurt un autre vétéran de l'enseignement, M. Simon Montavon, âgé de 76 ans, qui célébra naguère le cinquantième anniversaire de son entrée à l'école. Qu'ils reposent en paix !

— Le prix du pain est rétabli à 55 centimes le kilo. Personne ne s'en plaindra.

— A Courtelary, une pauvre femme âgée de 90 ans va se jeter dans la rivière parce qu'elle doit déménager. A cet âge !

Les 11 et 12. — Un groupe de 2 professeurs et de 26 jeunes gens arrivés de la Tchécoslovaquie (Institut de Pilsen) visite Delémont et ses curiosités.

— Un déraillement risque de se produire dans les gorges de Court : un promeneur s'étant aperçu qu'un bloc de rocher venait

de tomber sur la voie, s'avance au-devant du train qui s'approche, fait des signaux au mécanicien et le train stoppe à quelques mètres du rocher. Avec l'aide de quelques voyageurs, le rocher est enlevé et le convoi reprend sa marche. Le nom du brave citoyen qui a évité un grand malheur mériterait d'être connu.

— Décès à Porrentruy, à l'âge de 60 ans, de M. Louis Cuenin, avocat. Il était fils de Louis-Valentin Cuenin, le poète-chansonnier (le « Béranger du Jura » comme on l'appelait).

Le 13. — Décès à Soleure, de Mgr Jacques Stammli, évêque de Bâle, à l'âge de 85 ans.

— La Société suisse des horlogers-bijoutiers et détaillants, comprenant la plus grande partie des négociants en horlogerie de la Suisse, au nombre de 200 environ, fait une visite aux belles usines de la Tavannes Watch Co. Voilà, certes, une réclame intelligente de la Direction de ces belles manufactures si prospères.

— A La Caquerelle a lieu l'assemblée annuelle de la section Jura bernois de l'Automobile-Club suisse.

— Un cours de sylviculture de quatre semaines s'ouvre à Lau-fon. Il sera continué en automne à Porrentruy.

— L'administration du chemin de fer régional Saignelégier-Chaux-de-Fonds, après avoir connu pendant de longues années non pas l'abondance mais des années prospères, publie un appel à la population des Franches-Montagnes lui demandant de faire l'impossible pour lui venir en aide. La crise qui a duré quelques années et l'utilisation toujours plus grande des camions automobiles ont fait baisser les recettes et si l'on n'y prend garde, la ligne sera mise en mauvaise posture.

— Les journaux publient ce fait assez rare à notre époque où les petites familles sont la règle : la fermière de la Vacherie-Mouillard (commune de Courgenay) vient de donner le jour à son 17^{me} enfant. De ces 17 enfants, 15 sont vivants.

Les 18 et 19. — A Bienne, la Liedertafel, avec le concours du Chœur de Dames, de l'orchestre et de quelques solistes, exécute avec un grand succès la neuvième symphonie de Beethoven.

Le 18. — L'assemblée des actionnaires de l'Hôtel du Chasseral, réunie à Neuveville, décide la reconstruction de son immeuble incendié récemment. Les nombreux touristes qui ont toujours trouvé un asile dans cette auberge apprendront cette nouvelle avec plaisir.

— Un accident d'un genre peu commun se produit entre Delémont et Soyhières : un automobiliste n'est plus maître de la direction de sa machine qui tombe dans la Birse d'une hauteur de 4 mètres. Le conducteur, après des efforts opiniâtres, réussit à se dégager. Quant à la machine, elle est en fort mauvais état. On le comprend facilement.

— Le Comité central de l'Automobile-Club suisse alloue un subside de 2000 fr. à la section Jura bernois pour l'établissement

de signaux le long de nos routes. Ces signaux sont devenus nécessaires par suite du grand développement du trafic automobile sur les routes jurassiennes.

Le 22. — Un cours pour sapeurs-pompiers a lieu à Porrentruy. On y compte plus de 110 participants de tout le district.

— Dans une réunion que tient l'Association des négociants de Porrentruy, ceux-ci se plaignent de ce que la baisse du change leur cause un grand préjudice, la population du district allant de plus en plus s'approvisionner dans les magasins de la frontière (Delle, Belfort, Montbéliard, Mulhouse, etc.). Ils décident de demander plus de sévérité à la douane suisse. Comme si celle-ci avait besoin d'être sollicitée pour causer d'inutiles tracasseries aux voyageurs venant en Suisse !

— On signale aux Breuleux une vaste escroquerie officielle, organisée par les autorités communales : d'une enquête faite par un délégué du Conseil d'Etat, il résulte qu'il y aurait eu 95 détournements, 107 fausses signatures, 29 abus de confiance, 231 escroqueries, 248 négligences ! Rien que cela ! Les détournements auraient été faits aussi bien au détriment des chômeurs que de l'Etat. Que dire d'une pareille administration, balayée, du reste, par les électeurs ?

24. — Un éboulement de plus de 500 mètres cubes se produit sur la route cantonale Sonceboz-Bienne, à l'endroit dénommé Tournedos. La circulation est interrompue et les automobilistes, par exemple, obligés de faire un énorme détour pour se rendre du Vallon de St-Imier à Bienne ou vice-versa. Une équipe d'ouvriers se met à l'œuvre immédiatement pour déblayer ces matériaux, mais de nouveaux éboulements se produisent, ce qui, avec la pluie qui continue à tomber, retarde les travaux. Heureusement, il n'y a pas d'accident de personnes.

Le 26. — Votation cantonale sur un projet d'emprunt de 12 millions de francs en faveur de l'extension de la Société des Forces motrices bernoises. Résultats du Jura :

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
1. Courtelary	1529	207
2. Delémont	992	472
3. Franches-Montagnes	397	232
4. Laufon	438	257
5. Moutier	1336	370
6. Neuveville	265	43
7. Porrentruy	1618	572
Totaux :	6575	2153
Résultats du canton	43,600	18,235

Le résultat favorable de cette votation permettra à l'administration la construction de nouvelles usines dans l'Oberhasli afin d'obtenir des forces supplémentaires indispensables.

— Le même jour, M. E. Stouder, comptable à Courtedoux, est nommé membre de la Commission catholique.

— On se raconte l'aventure bien désagréable arrivée à un brave ouvrier de Bonfol. S'étant rendu à Réchésy (frontière française) porteur de quelques pièces de monnaie suisse, il est dépouillé, à sa sortie, par l'administration française, de tout son avoir (une trentaine de francs), sous prétexte qu'il a contrevenu à une ordonnance concernant le trafic de pièces d'or et d'argent à la frontière. Chose inconcevable et pourtant vraie : en plus de la confiscation de tout l'argent qu'il porte sur lui, il est condamné à verser encore une amende de 9 fr. 40, sinon il sera mis en prison ! Le pauvre homme se voit obligé d'emprunter cette somme pour pouvoir rentrer chez lui. Il semble que le fonctionnaire de la douane s'est montré bien dur vis-à-vis d'un bon citoyen qui ignorait tout des prescriptions en question et qu'un peu de discernement en cette occasion n'aurait pas nui à son pays ! Saura-t-on jamais à quelles vexations de toute sorte sont exposés les habitants des localités frontalières, vexations ignorées par ceux de l'intérieur ?

Le 27. — Après un travail de plusieurs jours, on parvient à rétablir les communications interrompues par l'éboulement qui s'est produit à Tournedos près de Sonceboz.

— M. Louis Marchand, à Court, est désigné comme député au Grand Conseil en remplacement de M. Georges Cléménçon, démissionnaire. Il représentera le parti socialiste.

— La mise en vigueur d'un nouveau tarif franco-italien qui se base sur le principe de la plus courte distance effective a pour conséquence d'augmenter sensiblement le trafic marchandises de transit pour l'Italie par Delle-Porrentruy-Delémont-Loetschberg, ce qui rend un peu de vie à nos lignes jurassiennes passablement délaissées depuis la fin de la guerre européenne 1914-1918.

— En labourant un champ appartenant à la Tuilerie de Lau-fon, on découvre les vestiges d'une habitation romaine. Des fouilles seront organisées pour tâcher d'y découvrir les objets qui peuvent s'y trouver.

— Un journal jurassien demande que le Jura bernois soit constitué en un arrondissement unique pour les élections au Conseil national en faisant remarquer que notre pays est noyé dans le grand canton de Berne et que le seul moyen de donner au Jura ce qui lui revient serait de le constituer en un collège fédéral.

— A Vicques, on célèbre, en une fête intime, l'anniversaire de la 53^{me} année d'enseignement de Mme Annette Friche, institutrice, qui prend sa retraite bien gagnée.

Le 30. — A St-Imier, décès, à l'âge de 67 ans, de M. James Raymond, ancien directeur de l'Ecole d'horlogerie et de mécanique.

MAI

— M. Marc Grosjean, cultivateur à Orvin, représentant le parti paysan, est proclamé député au Grand Conseil, en remplacement de M. Edouard Cattin, cultivateur à La Ferrière, démissionnaire.

Le 3. — Une fête d'un nouveau genre, mais d'un caractère tout spécial, a lieu à Porrentruy : la fête de la vieillesse. Sur l'initiative du Comité « Pour la Vieillesse », on réunit environ 200 vieillards dont le plus âgé a 92 ans, dans la grande salle de l'ancien Hôtel International. Des automobilistes complaisants amènent ceux de la campagne, et ce ne fut pas, pour la plupart, la partie la moins attrayante. Un concert est ensuite donné par les sociétés de la ville, les élèves des écoles, des amateurs ; il y a même un film cinématographique, et M. C. Courbat, professeur à Delémont, débite en patois quelques histoires très amusantes. Enfin, un goûter, composé de quelques friandises offertes par la population si hospitalière de Porrentruy, vient terminer cette charmante cérémonie qui laissera, c'est certain, un excellent souvenir à nos bons vieux. Le meilleur résultat sera encore et toujours sans aucun doute de montrer à la jeunesse la vénération et le respect dus aux vieillards.

— M. Th. Jeanguenin, notaire à St-Imier, est nommé gérant de la Caisse d'épargne du district de Courtelary, en remplacement de M. G. Miche, démissionnaire.

— Dans une séance de la Société pour la défense des intérêts de la Vallée de Tavannes, on décide de revenir à charge auprès du gouvernement bernois pour ce qui concerne la réfection complète de la route de Pierre-Pertuis.

La Chancellerie épiscopale annonce que l'enquête faite au sujet de la disparition d'un ancien ostensor de Bellelay qui se trouvait à l'église de Bassecourt, établit que les bruits qui ont couru ne reposent sur aucun fondement. Tant mieux !

— Un cours de chefs d'engins (sapeurs-pompiers) comptant 60 participants, a lieu à Moutier, pendant quatre jours, du 4 au 7 mai.

— L'Ecole secondaire de Porrentruy institue un cours de perfectionnement pour jeunes filles, où l'on s'occupera surtout de leur donner une bonne formation ménagère, des leçons de morale en même temps qu'on s'efforcera de développer encore leur culture générale.

Le 5. — A Porrentruy se constitue sous la présidence de M. Mamie, inspecteur des écoles, une association des présidents des commissions d'école du district.

— Le grand orateur, M. le pasteur Franck Thomas, de Genève, donne au Temple de Porrentruy une série de sermons, d'une haute portée morale et religieuse, très goûtés de ses nombreux auditeurs.

Le 3. — Le Chœur mixte des instituteurs d'Ajoie donne à Basse-court un concert qui obtient un grand succès.

— La route construite par les chômeurs, de Tramelan à Prédame, est terminée.

— L'école d'horlogerie et de mécanique de St-Imier se trouve dans une situation financière très pénible. Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil de voter une subvention cantonale extraordinaire de 40,000 fr. destinée à éteindre sa dette de 112,000 fr., à condition que la commune vote une somme équivalente et que le reste de la dette soit couvert par des subsides de la Confédération ou autres.

— Une école de recrues est cantonnée pendant quelques jours aux Franches-Montagnes (du 6 au 16).

— Les journaux annoncent le décès du colonel Eug. Vuilleumier, avocat, originaire de Tramelan, qui a fait partie du Tribunal cantonal vaudois de 1908 à 1923.

— A Moutier on signale le décès, en moins d'un mois, de quatre jeunes gens de 18 à 27 ans.

Des travaux seront entrepris pour la transformation des ponts situés dans la vallée de la Birse, dans les gorges de Court et de Moutier. Pourvu qu'on ne défigure pas trop nos beaux sites, tout le monde y applaudira !

Le 6. — Une conférence a lieu à Porrentruy sous la présidence de M. Bœsiger, conseiller d'Etat, entre le Président du Conseil d'administration de la ligne Porrentruy-Bonfol, le gouvernement bernois les représentants des Banques cantonale et populaire, pour discuter un projet d'assainissement de cette ligne. Tout fait espérer que le dit projet aboutira.

— La Direction générale des CFF annonce au Conseil municipal de Delémont qu'elle consent à faire porter au budget de 1926 les crédits nécessaires à la construction d'un passage sous voie à la gare de cette ville, à condition que la commune accorde des faveurs pour l'accès de la nouvelle canalisation. Tout le monde apprend avec plaisir cette communication, car les voyageurs qui ont l'occasion de passer souvent à cette gare auront constaté les dangers qu'elle présente dans son état actuel.

— Les travaux pour l'aménagement du jardin alpestre, annexe du Jardin botanique de Porrentruy, sont achevés. Ce sera un embellissement de plus pour l'ancienne cité épiscopale.

— M. le Dr de Bonneville, de Moutier, installera une clinique pour maladies nerveuses à Delémont.

Le 10. — A St-Imier a lieu la 3^e fête cantonale des gymnastes nationaux. Environ 200 gymnastes y prennent part. Elle est un peu contrariée par le mauvais temps.

— Le même jour, Delémont voit accourir dans ses murs 22 sociétés de tir constituant l'Association de tir du district. Environ 800 tireurs défilent devant les cibles. Quelle avalanche de balles !

Le 12. — Le Grand Conseil vote sans opposition la subvention de 40,000 fr. en faveur de l'Ecole d'horlogerie de St-Imier.

A la même séance, M. Bouchat, député de Saignelégier, se plaint des lenteurs qu'on met dans la création de l'Ecole d'agriculture du Jura à Delémont. M. Bösiger, conseiller d'Etat, répond que les plans pourront être présentés à la session de septembre.

— Mme Schaller-Fromaigeat, buraliste postale à Vicques, obtient sa retraite après 45 années de service au même lieu.

Le 13. — L'assemblée générale ordinaire de la Société du Chalet-hôtel du Chasseral décide à l'unanimité la reconstruction de cet établissement, détruit par un incendie le 29 avril. Mais les fonds ne sont pas abondants et l'administration fait appel à la générosité du public.

— Un cours tactique d'artillerie a lieu à Delémont sous le commandement du colonel-divisionnaire Steinbuch. Une vingtaine d'officiers supérieurs y prennent part.

— Des pourparlers sont engagés pour la création d'une section de la Société de l'hôtellerie suisse dans le Jura.

— Le Grand Conseil vote une subvention de 30,000 fr., soit le 25 pour cent des frais de construction d'une route Les Enfers-Le Patour, en passant par Cernévillers avec jonction à la route des Pommerats.

Le 14. — A la séance de clôture de la session du Grand Conseil, M. E. Choulat, avocat à Porrentruy, qui occupe la présidence depuis une année, prend sa retraite comme tel et remercie ses collègues de la bonne volonté qu'ils ont mise à lui faciliter sa tâche. Il exprime l'espoir que le travail fait au cours de l'année sera fructueux pour le canton tout entier.

— M. Hüsser, curé de la Vallée de Tavannes, demande et obtient sa retraite. Il sera vivement regretté de ses paroissiens comme des habitants de la contrée où il avait su se faire estimer de tout le monde par son amabilité et son entregent.

— Une commission internationale d'experts, composée d'un représentant du gouvernement français, M. le lieutenant Colson, du service géographique de Paris, d'un représentant suisse, M. Hünnerwald, géomètre cantonal à Berne, visite la frontière franco-suisse, dans le Jura bernois, afin de procéder à une nouvelle délimitation de cette frontière. Ces experts constatent qu'un bon nombre de bornes, portant d'un côté la fleur de lis des Bourbons et de l'autre, avec le millésime 1817, l'ours de Berne, sont brisées et qu'elles devront être remplacées ; mais elles seront modernisées et auront comme inscription d'un côté : C. S. (Confédération suisse) et de l'autre R. F. (République française).

Entre Montancy et Bremoncourt, la convention franco-suisse stipule que la limite de frontière est marquée par des rochers. Or, les experts n'ont pas trouvé de rochers, de sorte que les douaniers tant français que suisses éprouvent quelque difficulté à savoir

exactement où se trouve la frontière. En d'autres endroits encore, on fait les mêmes constatations. Le délégué français a fait un rapport qui sera envoyé à Paris et les pourparlers pour la nouvelle délimitation seront continués. On prétend qu'ils dureront encore plusieurs mois.

Le 17. — A Bonfol se réunissent les sociétés de musique du parti conservateur-catholique : c'est le 4^{me} festival annuel qu'elles organisent.

— Le même jour a lieu à Courtételle une fête de l'association des tireurs du district de Delémont.

— Les Usines L. Roll ont réalisé en 1924 un bénéfice net de 2,137,848 fr. Le Conseil d'administration propose de verser un dividende de 8 pour cent et de verser une somme de 150,000 francs comme gratification au personnel.

— Les subsides promis pour la restauration de l'église de Glovelier avaient été retenus parce que la commission de bâtisse avait utilisé des matériaux provenant de l'étranger au lieu d'employer des produits suisses. Après explications et sur l'intervention de M. le député Rebetez, à Bassecourt, la difficulté est aplaniée et la paroisse touchera le solde de la subvention.

— A Tramelan a lieu le Festival de chant du district de Courtelary qui obtient un plein succès.

Le 18. — A Porrentruy, M. et Mme Oscar Pellaton célèbrent leurs noces de diamant (60 ans de mariage). Le Conseil municipal offre aux jubilaires une belle gerbe de fleurs avec une adresse de félicitations et de bons vœux.

Le 23. — Décès à l'âge de 52 ans de M. l'abbé Auguste Glück, né à Tramelan, qui fut pendant quelques années professeur de religion catholique à l'Ecole cantonale de Porrentruy d'où il fut appelé à Lucerne. Le défunt était un grand artiste musicien.

Le 24. — A St-Ursanne a lieu le XI^{me} Festival des sociétés de chant d'Ajoie, où, malgré le mauvais temps, tout se passe normalement.

— Votation fédérale sur l'initiative dite Rothenberger, du nom de son auteur, qui avait pour but de prélever une somme de 250 millions de francs sur l'impôt de guerre fédéral en faveur de l'assurance-vieillesse. Résultats du Jura :

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
1. Courtelary	2101	1555
2. Delémont	898	1558
3. Franches-Montagnes	180	921
4. Laufon	459	633
5. Moutier	1244	1653
6. Neuveville	132	415
7. Porrentruy	1217	2377
Total	6232	9112

— Le Conseil fédéral propose à l'Assemblée fédérale un projet d'arrêté concernant la modification de la concession accordée en 1890 du chemin de fer à voie étroite Saignelégier-Chaux-de-Fonds. Il s'agit de l'augmentation des tarifs de transports destinée à rétablir la situation financière de la Société.

— Les journaux signalent des cas de fièvre aphteuse à Beaucourt (Territoire de Belfort), ce qui doit engager nos cultivateurs à une grande vigilance.

— Les Unions chrétiennes de Jeunes filles du Jura bernois ouvriront le 15 juin une maison de vacances à Corcelles sur Crémises.

Le 30. — Les Verreries de Moutier éteignent leurs feux pour procéder aux réparations habituelles des fours. Dès que ce sera fait, la fabrication reprendra avec plus d'intensité encore, car, grâce aux procédés mécaniques utilisés pour le soufflage, le verre est de toute première qualité et la production de Moutier en verre à vitre égalera la consommation totale de la Suisse.

JUIN

Le 1^{er}. — L'Association pour la conservation et la restauration du château de Pleujouse fait vendre dans le district une série de jolies cartes artistiques dues au pinceau de M. Hoffmann, professeur à Porrentruy.

Le 2. — Le Chapitre du Diocèse de Bâle élit évêque le curé de Lucerne, M. Joseph Ambühl, doyen de cette ville. Pour la première fois, depuis la triste période de 1873-74 — exactement depuis l'élection de Mgr Lachat — les chanoines jurassiens prennent part au vote. Parmi les six candidats figurait le nom de M. le chanoine Fleury, à Soleure.

— Damvant — que les journaux du pays gratifient du titre pompeux de... Montreux ajoulot! (le lac et les Alpes en moins) — voit accourir des centaines d'amateurs de narcisses dont ils emportent de gros bouquets.

Du 2 au 6. — A Delémont a lieu un cours pour officiers de sapeurs-pompiers de la Suisse romande auquel prennent part 56 personnes.

— Un coup de foudre tue d'un seul coup 10 pièces de bétail appartenant à M. D. Gerber, de la Ferme des Joux, près des Genevez. Deux autres pièces blessées doivent être encore abattues. Bien qu'elles aient été assurées, il en résulte une perte pour le propriétaire. Quel massacre!

Le 24. — A Porrentruy se réunit le Comité central de la Société jurassienne de Développement qui prend connaissance des comptes de la Sentinelle des Rangiers. Ceux-ci bouclent par un déficit de 6651 fr. 59 que le Comité va s'efforcer de combler en faisant

un nouvel appel à la Confédération et aux cantons. Celui de Zoug a eu un beau geste qui mérite d'être imité : apprenant l'existence du déficit, il s'est empressé d'offrir un second subside de 350 fr.

— On signale un cas intéressant de contrebande déjoué par la douane. Un automobiliste bâlois réussit à introduire en Suisse cinq pneus en entrant en France par Boncourt et en sortant par Fahy. Le truc a fini par être découvert, car le marchand de pneus... bon marché avait oublié le proverbe : Tant va la cruche...

— A Glovelier se tient la réunion des Sociétés de Ste-Cécile cultivant le plain chant dans les églises catholiques du Jura bernois, au total 24 sections avec près de 600 chanteurs.

Les 3 et 4. — Le Synode ecclésiastique de l'Eglise réformée du Jura s'assemble à Bévillard.

Le 4. — A St-Ursanne a lieu l'inauguration du nouveau service d'autos du Clos-du-Doubs qui ne manquera pas d'apporter un regain d'activité dans cette région un peu écartée des grandes voies de communication. Cette date marque la fin des vieilles diligences postales attelées d'un cheval. Un banquet termine la séance.

— M. René Henry, de Porrentruy, est nommé directeur de la succursale de St-Imier de la Banque populaire suisse.

— Au cours des travaux de transformation des ponts du Kesiloch près de Grellingue, on découvre dans deux poches de terre glaise à l'intérieur d'un rocher de calcaire, des os d'animaux de l'époque glaciaire, entre autres d'aurochs et de mammoth, ainsi qu'une défense de ce dernier qui, malheureusement, ne peut être extraite entièrement. Le tout est transporté au Musée d'histoire naturelle de Bâle. Pourquoi à Bâle ?

— La Direction générale des CFF fait annoncer qu'elle ignore l'existence d'un danger quelconque au viaduc du Taubenloch, contrairement à ce qu'a écrit un journal de la région.

— La presse publie le bilan de la ligne Porrentruy-Bonfol pour 1924 : les recettes se sont élevées à 155,623 fr. et les dépenses à 162,964 fr., d'où un déficit de 7,341 fr. 90. Comme il reste des réparations urgentes à exécuter, il faudrait un accroissement de recettes d'environ 50,000 fr. pour boucler les comptes sans déficit en 1925. Espérons qu'on y parviendra puisque les recettes vont en augmentant d'un mois à l'autre.

Le 5. — Décès à Sonceboz de M. Albert Mercerat, instituteur de grand mérite.

Le 6. — A Bienne, la Musique royale belge des Guides donne un concert d'une très haute portée artistique.

Le 7. — Journée de fêtes jurassiennes :

I. A Courfaivre, se célèbre au milieu d'une grande foule, le VI^{me} Festival des sociétés de musique et de chant du district de Delémont auquel prennent part 19 sociétés.

II. A Reconvilier a lieu la Fête jurassienne de lutte qui réussit au-delà de toute attente.

III. A Moutier, c'est la 1^{re} Fête jurassienne de tir qui, également, obtient un grand succès. Cette fête se continuera les 13, 14 et 15 juin.

IV. A Moutier, encore, la Société française du lieu organise une cérémonie pour l'inauguration de sa bannière. A cette cérémonie prennent part l'ambassadeur de France à Berne, M. Hennessy, le consul de France à Bâle et de nombreuses autres notabilités.

V. A Cormoret se réunissent environ 400 cadets de l'Union chrétienne cantonale où ils entendent des sermons et prennent part à des concours sportifs.

Peut-on dire que notre bon peuple n'a pas d'occasions de s'amuser ?

Les 13 et 14. — A Delémont se tient l'assemblée cantonale bernoise des Arts et Métiers qui réunit près de 300 participants. La fête coïncide avec le 25^{me} anniversaire de la fondation de la Section de la ville. Le samedi, on organise différentes séances de comités et une soirée récréative où se produisent les sociétés artistiques de Delémont. Sous la présidence de M. Bangerter se tient l'assemblée générale qui s'occupe de questions administratives. Puis les délégués se rendent en cortège à l'Hôtel du Soleil où a lieu un banquet au cours duquel différents discours sont prononcés par MM. Ch. Hennet, président de la Bourgeoisie, major de table, Hœchli, président des Arts et Métiers de Bâle, Hof, maire de Delémont, Nyffeler, président de la Commission d'économie publique, Bueche, député à St-Imier, Tschumi, président du gouvernement bernois, etc. La journée se termine par une excursion à la « Sentinelle » des Rangiers où M. Tschumi, prononce un discours patriotique.

Les 14 et 15. — La Fête jurassienne de tir à Moutier se termine au milieu d'un grand concours de population. Le dimanche, journée officielle, a lieu la réception des invités parmi lesquels il faut citer MM. Stauffer, conseiller d'Etat, Charmillot, conseiller aux Etats, Joray, commandant d'arrondissement, Cerf, lieutenant-colonel, chef du Régiment 9, et de nombreux délégués des sociétés de tir du Jura. M. Paul Bechler, député au Grand Conseil, prononce un discours de bienvenue, M. Hutter, directeur à Tavan-nes, présente la bannière, et M. Degoumois, maire, répond. Enfin, la distribution des récompenses clôt cette belle fête dont le succès a dépassé toute attente. On y brûle plus de 65,000 cartouches !

Le 15. — Une fête sportive organisée par le club de football de Delémont, a lieu en cette ville à laquelle de nombreux sports-men prennent part : courses diverses, sauts jet du disque, du javelot, poids, etc., se déroulent devant un public un peu clairsemé.

— On apprend avec plaisir que le Tribunal fédéral a autorisé, à diverses conditions, la compagnie de chemin de fer Porrentruy-Bonfol, à procéder à sa réorganisation financière. Cette ligne très éprouvée pendant et après la guerre voit sa situation s'améliorer de jour en jour, grâce au développement du trafic voyageurs et marchandises. Aussi faut-il espérer que ses finances finiront par se remettre en état.

Le 15. — A Bure, les fanfares libérales du district de Porrentruy ont leur IV^{me} Festival au cours duquel MM. Billieux, conseiller national, et Périat, député au Grand Conseil, prononcent des discours.

— M. Marc Folletête, qui avait été nommé Juge puis Président à la Cour suprême de la Sarre, il y a quelques années, renonce à ses fonctions et rentre au pays.

Le 20. — Le Conseil des Etats adopte à l'unanimité un arrêté fédéral modifiant la concession accordée au chemin de fer régional Saignelégier-Chaux-de-Fonds.

Le 21. — A Corgémont a lieu la XV^{me} Fête jurassienne de gymnastique au milieu d'un grand concours de population. M. Stauffer, conseiller d'Etat, y prend part. De nombreuses récompenses sont distribuées aux sections et aux gymnastes.

Les 20 et 21. — Une importante assemblée des délégués des sections de la Suisse romande du C. A. S. se tient à Moutier où plus de 200 délégués se donnent rendez-vous. Séance administrative, banquet, course au Raimeux, discours, productions musicales et autres, rien ne manque à cette réunion pour en assurer la complète réussite.

— M. J. Rebetez, à Bassecourt, député au Grand Conseil, est élu membre du Conseil d'administration des Forces motrices bernoises.

— Les journaux annoncent que M. Henri Simonin, conseiller d'Etat, représentant le Jura au Conseil-exécutif, refusera une nouvelle réélection au printemps 1926.

Le 28. — La Croix-Rouge suisse tient son assemblée annuelle à St-Imier, sous la présidence de M. le colonel Bohny. Environ 120 délégués plus 80 autres personnes y prennent part. M. Herzog, pasteur à La Ferrière, présente le rapport général dans lequel il examine les moyens à employer pour intéresser la jeunesse à l'œuvre de la Croix-Rouge. Différentes autres questions sont traitées, puis un banquet réunit les participants. M. le Dr Miéville est appelé aux fonctions de major de table. Des discours remarquables sont prononcés par MM. Chappuis, maire de St-Imier, et le colonel Bohny. La séance se termine par une excursion à Mont-Soleil.

— M. Grosjean, maire à Plagne, radical, est élu juge au tribunal du district de Courtelary, par 1236 voix contre 1079 données au candidat socialiste M. Berger, sur 2323 votants.

— Votation cantonale sur une revision partielle de la loi sur l'impôt. Résultats du Jura :

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
1. Courtelary	1363	1211
2. Delémont	835	1457
3. Franches-Montagnes	91	914
4. Laufon	474	609
5. Moutier	943	1547
6. Neuveville	126	352
7. Porrentruy	906	2275
	4738	8365
Canton :	41,291	47,899

— Les journaux rapportent qu'un chat sauvage a été tué par un habile tireur de St-Imier. Cet animal, devenu extrêmement rare dans nos contrées, mesure 87 centimètres de longueur et pèse environ 18 kilos. Il causait de grands ravages dans les poulaillers de la région.

Le 25. — Les appétits du fisc cantonal : tel pourrait être le titre d'un fait qui est signalé par la presse. Lors de la débâcle de l'ancienne Caisse d'épargne de Porrentruy, les liquidateurs de la faillite de M. Schmider, gérant de cet établissement, ont déposé les actes de la liquidation au greffe du tribunal. Or, il y avait encore une hypothèque de 20,000 fr. au profit des déposants à la dite Caisse. Mais cette somme a été oubliée lors de la liquidation des biens et maintenant la Direction des finances du canton de Berne fait saisir la somme avec les intérêts dès 1908. Un procès ne manquera pas de s'engager au sujet de cette main-mise de l'Etat sur des fonds revenant aux déposants.

— M. le Dr Ritzenthaler, de Courgenay, vétérinaire à Schoenbühl, près de Berne, est autorisé par la Direction de l'Instruction publique à donner, en qualité de privat-docent, un cours de médecine interne à la faculté vétérinaire de l'Université. A cette occasion, des journaux jurassiens font remarquer que le Jura a le droit de revendiquer la chaire de médecine chevaline puisque l'élevage des chevaux joue un rôle si important dans notre pays.

— Un groupe d'amateurs représente à Porrentruy, pour fêter le 75^{me} anniversaire de la fondation de la Fanfare municipale, l'opérette si connue *Les Saltimbanques*. Cette représentation obtient un très beau succès, grâce aux premiers rôles très bien tenus, aux chœurs nombreux, à la richesse des costumes et de la mise en scène.

— A Grellingue, une rixe éclate au sujet des odeurs d'un... fumier ! L'un des adversaires frappe d'un coup de couteau son voisin qui en meurt. Petite cause...

JUILLET

— Dans une séance de la sous-commission nommée par le Grand Conseil, un député propose la suppression du bulletin de langue française de notre autorité législative. La trouvaille est jolie, n'est-ce pas ? Le Jura tout entier s'insurgera contre une pareille idée si, contrairement au sort que lui a réservé la sous-commission, cette proposition devait reprendre corps.

Le 5. — Une course de bicyclette — le grand circuit jurassien — a lieu avec l'itinéraire suivant : Delémont, Glovelier, Saignelégier, La Ferrière, La Cibourg, Renan, St-Imier, Tavannes, Moutier, Delémont. 112 kilomètres. Le temps est loin d'être propice pour une pareille randonnée et les pauvres cyclistes arrivent crottés comme des barbeta. Tout se passe normalement et sans accident grave.

— Le Comité de l'Association pour la défense des intérêts économiques du Jura, fondée en 1924, prend connaissance des améliorations apportées par les C. F. F. sur nos lignes. Mais il met à l'étude d'autres questions concernant nos communications par chemin de fer. Il décide, en outre, d'adresser aux communes, bourgeoisies, corporations, députations jurassiennes, une invitation à entrer dans l'Association.

— M. Paul Jambé, notaire, résigne ses fonctions de greffier du Tribunal du district de Delémont. Il occupe ces fonctions depuis 1886, après avoir été greffier du Tribunal, puis président du Tribunal des Franches-Montagnes. Cette belle carrière de 48 ans au service de l'Etat ne mérite-t-elle pas une longue et bonne retraite ?

-- A St-Imier, des malfaiteurs s'attaquent au bloc du buste de Pierre Jolissaint, sans doute pour faire tomber celui-ci. Dans quel but ? Après une enquête, on ne croit pas qu'il y ait eu malveillance, mais que les dégâts ont été causés par un camion.

— D'après un arrêté du Conseil fédéral, les troupes du Jura sont classées comme suit :

Les bataillons 21 à 24 sont attribués à la II^{me} division, comme précédemment, et le bataillon 9 à la 1^{re} division.

Pour le recrutement, l'arrondissement 9 (correspondant au régiment 9 du Jura), comprendra les districts de Neuveville, Courtelary, Franches-Montagnes, Moutier, Delémont et Porrentruy.

Arrondissement 10 b : district de Laufon et hommes de langue allemande du 9^{me} arrondissement, complété par les 13^{me} et 14^{me} arrondissements, pour le régiment 10, soit le bataillon 23.

— L'histoire des 20,000 fr. de la Caisse d'épargne de Porrentruy (rapportée au 25 juin plus haut) n'est, paraît-il, pas exacte. La Direction cantonale des finances ne refuse pas de rendre la somme restant due avec les intérêts de la liquidation Schmider, mais elle entend ne la restituer qu'à ceux qui pourront justifier d'un droit. Ce qui n'est que justice, d'ailleurs.

— Les journaux racontent une histoire presque invraisemblable de renards : le garde-forestier de St-Imier aurait été attaqué par une bande de six de ces animaux auxquels il n'échappe qu'en grimpant sur un arbre. Les coups de revolver qu'il tire sur eux pour s'en débarrasser attirent l'attention de bûcherons qui travaillent dans les environs et qui réussissent enfin à éloigner ces bêtes affamées ! Le premier avril est pourtant passé !!!

Le 12. — A Bévillard a lieu le Festival des sociétés de chant et de musique du district de Moutier.

Les 14, 15 et 16. — A Delémont se déroule devant les assises le procès intenté à quatre jeunes gens de Chevenez qui, au mois de décembre 1924, ont enlevé un électeur de ce lieu pour l'empêcher de voter dans les élections communales. Le malheureux a trouvé la mort au cours de cette équipée dans des circonstances très peu claires, car de l'avis général, les témoins ne semblent pas très véridiques dans leurs dépositions et on constate plusieurs contradictions. La défense des accusés prétend que la Cour suprême ayant écarté l'accusation d'homicide par imprudence, on ne saurait non plus retenir celle de la séquestration. A peine devrait-on les punir pour fraude électorale ! Le ministère public et la partie civile ont beau jeu de démolir ces arguments : il y a eu mort d'homme par suite de séquestration. N'est-il pas juste que les auteurs de cette mort soient punis ? Et le jury proclame la culpabilité des accusés qui sont condamnés par la Cour à six mois de correction commués en trois mois de détention cellulaire, aux frais envers l'Etat et à trois ans de privation de leurs droits civiques et politiques. L'un des accusés n'a que 30 jours de détention cellulaire.

On pense que cette affaire, qui a dévoilé des mœurs politiques déplorables, ne manque pas de provoquer de nombreuses discussions et controverses, ainsi qu'un très vif intérêt. En général, on s'accorde à reconnaître qu'il n'est que juste de mettre un terme à des pratiques qui consistent à empêcher des citoyens d'exercer leurs droits politiques et que cette leçon, bien que dure pour les condamnés, est méritée. Les amis de ces derniers voient une vengeance politique, alors que tous les hommes qui n'ont pas de parti pris reconnaissent que la punition n'est que méritée. Puisse-t-elle être salutaire aux politiciens de tout genre !

— A Saignelégier, le drapeau blanc flotte sur les prisons. Sera-ce pour longtemps ?

Le 17. — Une délégation du Conseil-exécutif composée de MM. Merz, Directeur de l'Instruction publique, Président du gouvernement, Simonin et Bœsiger, ainsi que de M. Kurz, archiviste de l'Etat, visite le temple de Châindon, restauré dernièrement, ainsi que le château de Pleujouse que la Société jurassienne d'Emulation a acquis dernièrement pour le restaurer. A Pleujouse, le président du Comité, M. G. Amweg, invité à donner à M. Merz quelques explications sur le but poursuivi, remet aux membres

du gouvernement un memorandum qu'il complète par un exposé résumant toute la question. Il est décidé de continuer les études en faisant venir un spécialiste des châteaux du moyen âge, M. le Dr Merz, juge d'appel à Aarau, empêché de venir, et MM. les membres du gouvernement se feront un plaisir et un devoir de recommander l'œuvre au Conseil-exécutif. Parmi les buts poursuivis par l'Association en faveur de Pleujouse, il faut citer la restauration complète et l'installation de locaux pour les colonies de vacances de Porrentruy et environs.

— D'après un projet du Département fédéral des Postes, Télégraphes et Téléphones, on transporterait le siège du service des constructions de Delémont à Bâle. Toujours les mêmes dispositions des pouvoirs centraux vis-à-vis du Jura qu'on traite en... enfant qui aurait besoin d'un tuteur ! Pourquoi, en effet, ne pas laisser chez nous le siège de nos administrations plutôt que de tout centraliser dans les grandes villes ? Comme fiche de consolation, on nous dit que la mesure prévue n'entrerait en vigueur que le 1er janvier 1927. Ah ! le bon billet !...

— A Porrentruy, on vient de terminer l'installation d'une centrale des téléphones dite système à batterie centrale, livrée par la maison Hasler A. G. à Berne. On dit qu'elle est munie des derniers perfectionnements, mais les abonnés sont rendus attentifs à différents changements dont l'inobservation cause des perturbations... à leur charge naturellement !

— M. Auguste Viatte, docteur ès-lettres, un enfant de Saignelégier, élevé à Porrentruy où il fit sa maturité à l'Ecole cantonale, est nommé professeur titulaire de la chaire de français à l'Ecole des Hautes Etudes dépendante de l'Université de New-York, fonctions qu'il accepte pour une année.

Le 18. — M. l'abbé Jobin, curé à Damphreux-Lugnez, célèbre le 50^{me} anniversaire de son ordination sacerdotale.

Les 17, 18 et 19. — A Genève a lieu la 58^{me} Fête fédérale de gymnastique à laquelle prennent part de nombreuses sections jurassiennes.

Le 19. — Le ballon militaire « Castor », piloté par le capitaine Vuille, de St-Imier, atterrit près de Corgémont, après avoir vainement essayé de se rendre aux Franches-Montagnes. Les vents contraires l'en ont empêché.

Les 24, 25 et 26. — La course pour le Grand-Prix d'endurance des motocyclistes suisses se déroule en partie sur les routes du Jura selon l'itinéraire suivant : Bienne, Tavannes, Moutier, Val-Terbi, Laufon, Soyhières, Delémont, Les Rangiers, St-Ursanne, Soubey, Saignelégier, Les Breuleux, Les Bois, La Chaux-de-Fonds. Bon voyage !

L'équipe de l'usine « Condor », forte de 4 hommes, se retire du concours ensuite de difficultés provenant de l'interprétation du règlement.

Le 23. — Sous un sapin, près de St-Brais, on trouve quatre chevaux foudroyés pendant un violent orage. C'est une perte de 3500 fr. pour les propriétaires.

— Le trafic de bétail qui avait été interdit pour cause de fièvre aphteuse sur la frontière de Boncourt à Fahy est de nouveau permis par le Département fédéral de l'économie publique.

— Le Conseil d'Etat de Genève nomme commandant du corps de la gendarmerie cantonale, M. Paul Raccordon, originaire d'Alle, jusqu'ici premier-lieutenant. Il est ainsi promu au grade de capitaine. C'est le deuxième enfant du Jura et de l'Ajoie qui parvient à ces hautes fonctions ; le major Juillard, de Damvant, mort il y a quelques années, les avait déjà occupées, grâce à ses belles qualités. Toutes les félicitations vont à M. Raccordon pour cette distinction.

Le 24. — Dans une séance des actionnaires de la ligne Porrentruy-Bonfol, à laquelle prend part M. Simonin, conseiller d'Etat, il est constaté avec satisfaction que la situation financière de cette ligne va s'améliorant de jour en jour. Ainsi, en 1924, les recettes se sont élevées à 155,623 fr. et les dépenses à 162,964 fr. 90, d'où un déficit de 7341 fr. 90 seulement. Pour le 1er semestre 1925, il y a déjà une belle augmentation, ce qui laisse espérer qu'un jour viendra où l'on pourra envisager l'avenir, sinon avec grand optimisme, du moins avec moins de pessimisme.

Le 21. — D'un rapport présenté à l'assemblée municipale de Porrentruy par M. le maire Merguin, il résulte que la commune a dépensé en tout pour travaux dits de chômage, une somme totale de 775,397 fr. 10 (correction de l'Allaine et du Creugenat) sur laquelle elle a reçu des subventions cantonales et fédérales pour 507,660 fr., ce qui fait, en ajoutant 65,575 fr. 80 d'intérêts et de commissions à des établissements financiers, une somme de 333 mille 312 fr. 90. En outre, Porrentruy a dépensé pour secours de chômage 147,778 fr. 60.

Pour régler ces différentes dettes et d'autres encore pour travaux urgents d'utilité publique, l'assemblée municipale vote deux emprunts : un de 500,000 fr. auprès de la Caisse nationale d'assurances à Lucerne et un de 250,000 fr. auprès de la Banque cantonale de Berne. Avec les emprunts précédents, les dettes de Porrentruy se montent à 1,677,042 fr. 60. Beaux deniers qu'une génération entière ne réussira pas à payer ! L'assemblée vote les propositions du Conseil municipal et ainsi la situation financière est régularisée pour quelques années. Quand le vin est tiré, il faut le boire !

Le 25. — En un joyeux banquet offert par ses amis politiques et où pleuvent les félicitations et vœux, M. le préfet Choquard célèbre le 70^{me} anniversaire de sa naissance (il est né le 22 juillet 1855).

Le 26. — Les autorités paroissiales et communales auxquelles

se joint toute la population d'Asuel, célèbrent le 25^{me} anniversaire du sacerdoce de M. le curé Girardin.

— L'assemblée annuelle des délégués de l'Union des Chanteurs jurassiens se réunit à Corgémont et nomme Président M. Th. Mœckli, Inspecteur scolaire à Neuveville, en remplacement de M. Th. Grogg, professeur à Delémont, qui se retire pour raisons d'âge après avoir dirigé pendant plusieurs années cette importante association. La fête des chanteurs aura lieu à Moutier en 1927.

— M. Alcide Mouttet, avocat, est nommé par le Conseil-exécutif, greffier du Tribunal de Delémont.

Le 29. — La succursale de la Banque cantonale de Porrentruy inaugure son magnifique hôtel construit au bas de la rue de la Poste (anciennement rue des Malvoisins). De nombreux invités parmi lesquels il faut mentionner MM. les Conseillers d'Etat Dr Moser, Stauffer et Dr Vollmar, la Direction générale, la députation au Conseil national et du Grand Conseil, les autorités du district et de la ville visitent d'abord l'établissement dans toutes ses parties et chacun s'accorde à reconnaître que, non seulement l'intérieur est fort bien compris et très bien aménagé, mais que l'extérieur répond au caractère architectural de la ville en général. Un banquet réunit ensuite les invités, le Conseil d'administration et le personnel avec les architectes et les entrepreneurs. D'excellents discours y sont prononcés par MM. Choquard, Préfet, Scherz, Directeur général, Stauffer, Conseiller d'Etat, Streit, architecte, Merguin, maire, Gressot, rédacteur, V. Chavannes, vice-préfet. Une promenade en automobile à Roche d'Or et aux grottes de Réclère termine la fête.

— Le poste de capitaine de gendarmerie du canton de Berne est vacant et l'on demande dans les journaux que cette place soit réservée à un Jurassien. Approuvé.

— Les journaux annoncent que le sculpteur Ch. L'Eplattenier, de La Chaux-de-Fonds, est occupé à dessiner des modèles de nos plus beaux étalons jurassiens qui lui serviront de modèles pour une sculpture destinée à représenter le cheval du Jura à l'Exposition nationale d'agriculture à Berne en automne.

— Des délégués des communes de Moutier, Perrefitte, Souboz, Sornetan, Châtelat et Monible se réunissent avec M. le Préfet Bœschenstein et un employé de la Direction des Postes de Neuchâtel, pour étudier l'introduction d'un service d'automobiles postales dans le Petit-Val. Des études sérieuses seront faites.

— On se plaint, dans la partie catholique du Jura, du manque de prêtres. Or, ces temps-ci, trois jeunes curés célèbrent leur première messe : MM. les abbés Roy, de Pleujouse, Juillerat, à Montfaucon, et l'abbé Bessire, de Montsevelier, du Sacré-Cœur d'Issoudun.

— D'après une statistique publiée par les journaux, ce serait à Porrentruy qu'on vend le pain le meilleur marché de toute la Suisse, soit 55 centimes le kilo.

— M. l'abbé Hüsser, curé de la paroisse catholique de Tavannes-Reconvilier, ayant subi l'amputation de la deuxième jambe, par suite du tétanos, résigne ses fonctions et obtient sa retraite. Il sera remplacé par M. l'abbé Dr Membrez, vicaire à Berne.

Le 30. — A Soyhières ont lieu les obsèques du P. Lebeau, Supérieur des Oblats de St-François de Sales. Il a voulu être enterré près de son ami l'abbé Fischer, dans la localité qui donna le jour à la Sœur Marie de Sales Chappuis, fondatrice de l'Ordre des Oblates.

— Les trains internationaux qui traversent le Jura sont, paraît-il, bondés de touristes, à tel point qu'on est obligé de les faire remorquer par une deuxième locomotive, en particulier entre Delémont et Porrentruy.

AOUT

Le 1er. — La célébration de la Fête nationale a lieu malgré un temps très incertain et parfois menaçant dans notre pays avec le cérémonial habituel : sonnerie de cloches, discours, cortèges aux flambeaux, illuminations, etc. Il serait à souhaiter que l'on allume partout des feux sur les hauteurs de notre pays, afin qu'ils portent au loin la preuve de la reconnaissance des fils d'aujourd'hui envers les fondateurs de notre belle patrie.

— A Tavannes, on fête en une cérémonie intime le jubilé de M. Emmanuel Farron, instituteur dévoué et excellent pédagogue, en fonctions à Tavannes depuis 1896. Des dons sont offerts au jubilaire.

Le 2. — La Société de cavalerie de Porrentruy avait projeté des courses de chevaux pour le 19 juillet. De nombreux coureurs s'étaient annoncés et tout aurait été pour le mieux si... le beau temps s'était mis de la partie. Mais la pluie vient contrecarrer la fête qui est renvoyée au 26. Hélas ! les cavaliers d'Ajoie n'ont pas de chance et force est de remettre les courses au 2 août. Eh bien, le croirait-on, la pluie tombe de nouveau avec une abondance telle qu'il faut se décider à... attendre un temps plus propice. Vraiment, c'est jouer de malheur !

— A Sonceboz, on organise le XXVme grand tir du district de Courtelary, dont le succès est complet. Les Jurassiens conservent, malgré tout, une passion très vive pour ce divertissement national que d'aucuns traitent « d'apprentissage du meurtre » !

— Une grande course de motocyclettes a lieu sur la route de Boécourt-La Caquerelle ; elle est organisée par le Moto-Club jurassien. De nombreux coureurs, 55 en tout — parmi lesquels, pour la première fois, on remarque une jeune fille très courageuse — y prennent part. Rien de grave ne vient troubler ce concours.

— On signale qu'un géomètre travaillant sur la commune d'A-suel est attaqué par deux vipères dont il se rend maître facilement, d'ailleurs. Fait très rare dans nos contrées.

— L'assemblée de la paroisse catholique de Porrentruy décide de continuer la décoration de l'intérieur de toute l'église St-Pierre, de manière à y faire régner une uniformité parfaite. On décide aussi d'ouvrir de nouveau et de garnir d'un vitrail la fenêtre du chœur derrière le maître-autel.

— Les sociétés catholiques de Porrentruy, l'*Union* et l'*Avenir* remportent des couronnes d'or et de lauriers aux concours de musique et de gymnastique de Sarreguemines (Alsace). Toutes les autres sociétés du Jura ayant pris part au concours rentrent couronnées.

Le 6. — A Courtételle, on célèbre les noces d'or du vénérable curé du lieu, M. l'abbé Fleury, qui occupe ses fonctions depuis 44 ans dans le village. A cause de son grand âge, il reçoit un vicaire qui le soulagera dans sa belle tâche.

— Un journal annonce gravement que plusieurs négresses accompagnant des familles anglaises ont visité la « Sentinelle » des Rangiers et que le beau soldat de pierre n'en a pas été ému du tout !

— On apprend avec plaisir qu'un accord vient d'être fait entre les parties intéressées à la réfection de la route internationale Porrentruy-Laufon par la vallée de la Lucelle. Les frais des travaux sont devisés à 600,000 francs français dont la France prend la moitié à sa charge. L'autre moitié sera versée par la Confédération (20 p. cent), les cantons de Berne et de Soleure. Les travaux commenceront en 1926.

— Un cours d'économie alpestre se donne dans le Jura sous la direction de M. A. Schneitter, Directeur de l'Ecole d'agriculture de Porrentruy.

— Un bourgeois de Porrentruy, M. Louis Trincano, Directeur de l'Ecole d'horlogerie de Besançon, reçoit la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

— Deux globe-trotters américains faisant le tour du monde à bicyclette passent à Delémont où ils sont l'objet d'une vive curiosité.

— Un groupe d'excursionnistes de la compagnie Cook quitte Bienne en autocar pour La Caquerelle, les Franches-Montagnes et le Saut-du-Doubs. Depuis quelque temps, de nombreux touristes prennent volontiers le chemin de nos vallées, ce qui ne peut que nous réjouir.

— Le Conseil d'Etat propose de prélever une somme de 600,000 francs sur le crédit spécial voté par le Grand Conseil pour la réfection des routes du Jura. Voilà une bonne nouvelle pour tout notre pays.

Le 8. — Réunion à Delémont de l'Association pour la défense des intérêts économiques du Jura qui s'occupe des horaires, de la pose d'une double voie Delémont-Moutier, etc.

Les 8 et 9. — XXII^{me} Marché-concours de chevaux à Saignelégier. Favorisée par un temps splendide, cette exposition annuelle, devenue une manifestation jurassienne, obtient, comme de coutume, un succès complet. Au banquet, on entend les discours de M. Stauffer, conseiller d'Etat, qui donne d'excellents conseils aux éleveurs francs-montagnards, les exhortant à améliorer sans cesse la belle race qui fait la richesse du pays, de M. Bouchat, député, qui souhaite la bienvenue aux hôtes de Saignelégier, de M. le colonel Jacki, toujours sympathique aux cultivateurs du Jura, de M. Freiburghaus, etc. Des courses ont lieu dans l'après-midi qui sont suivies avec un vif intérêt par plus de 5000 personnes. Un jeune garçon de Porrentruy, cavalier précocé, puisqu'il n'a que 13 ans, remporte le 2^{me} prix à la course de campagne ! De nombreux prix sont attribués aux plus beaux spécimens de la race, aux collections d'animaux présentées par un seul propriétaire et dont quelques-unes comprennent 10 et 11 sujets. On évalue à plus de 10,000 le nombre des visiteurs arrivés à Saignelégier pour la circonstance.

— On signale, cette année, un grand nombre de touristes en séjour dans le Jura bernois. Il est certain que nos sites pittoresques, notre climat sain, nos pâturages et forêts reposants attireraient davantage encore les amateurs de la belle nature si nos hôteliers et restaurateurs savaient mieux unir leurs efforts pour se faire connaître. D'ailleurs, à Porrentruy, la Société des aubergistes, présidée avec intelligence par M. Georges Maître, se réunit pour étudier les moyens d'organiser une réclame fructueuse.

— Un pêcheur de Delémont prend dans la Birse un brochet de 4 kilos. Depuis une vingtaine d'années on ne se rappelle pas avoir pris de brochet dans cette rivière.

— On annonce que les C. F. F. vont mettre prochainement en soumission les travaux nécessaires à la centralisation des appareils d'aiguillage à la gare de Delémont. C'est une dépense de 600,000 fr., mais elle permettra la suppression de 6 employés.

— Les automobilistes se plaignent du mauvais état de la route Sonceboz-Reuchenette et réclament des améliorations devenues urgentes, en particulier la correction du contour de Tournedos où plusieurs accidents se sont produits.

— La Direction des travaux publics du canton de Berne organise un concours restreint entre architectes pour la présentation de plans de construction du nouveau bâtiment de l'Ecole d'agriculture du Jura à Courtemelon, près de Courtételle.

— On publie les résultats du recrutement dans le Jura bernois qui a eu lieu en juin et juillet derniers. 1804 recrues ont été examinées par la commission sanitaire. Voici quelques chiffres :

Pour les jeunes gens de langue française, 1091 recrues sur 1650 ont été déclarées aptes au service, dans le district de Laufon 121 sur 154. Le pourcentage par district est le suivant :

Courtelary, 64 p. cent, Delémont, 73 p. cent, Franches-Montagnes, 60 p. cent, Laufon, 84 p. cent, Moutier 60 p. cent, Porrentruy, 64 p. cent.

En général, le pourcentage est plus élevé dans les régions agricoles que dans les contrées industrielles (ainsi à Tramelan, il est de 29 p. cent seulement). D'autre part, l'acuité visuelle a diminué chez les jeunes gens travaillant à l'horlogerie, ce qui s'explique sans peine.

— Il est, paraît-il, sérieusement question de supprimer les écoles allemandes de Choindez et de les remplacer par des classes françaises. Ce qui aurait été bien plus simple, c'était de ne pas autoriser la création des premières dans un pays de culture totalement française.

— On se plaint amèrement dans le district de Porrentruy, et ailleurs encore, sans doute, d'une forte crise qui sévit dans l'industrie de la pierre fine. Allons-nous revoir le chômage, de sinistre mémoire ?

— Les communes des Breuleux et de Muriaux reçoivent une subvention cantonale de 27 p. cent pour des travaux de captation d'eau. La première touchera 9363 fr. 50 et la seconde 33,252 fr. 50. Toute la région environnante est alimentée par la canalisation établie sur le Haut-Plateau franc-montagnard.

— D'importants travaux de consolidation sont exécutés au « Pont de Penne » situé sur la ligne Delémont-Moutier. Ils ont pour but de le rendre suffisamment résistant lorsque l'électrification de la ligne sera terminée.

— Les comptes de la « Sentinelle » des Rangiers bouclent par 58,018 fr. 81 aux recettes et 64,670 fr. 40 aux dépenses, laissant ainsi un déficit de 6651 fr. 59 que la Société jurassienne de développement se proposait de couvrir en faisant appel aux finances de la Confédération, mais celle-ci a refusé toute contribution supplémentaire.

Le 14. — La Société des aubergistes du district de Porrentruy s'occupe de la question du tourisme en Ajoie et décide d'organiser un cours destiné à l'initiation des hôteliers et cafetiers dans le service des établissements devant recevoir les touristes. Excellente idée à pousser à fond, car notre pays, avec ses sites pittoresques, peut soutenir la comparaison avec d'autres régions fort courues.

Le 16. — A Chevenez, on célèbre le 25^{me} anniversaire de l'ordination sacerdotale de M. l'abbé H. Grimaître, curé de cette paroisse. Cette fête réunit toute la population et cet exemple montre ce qu'on peut faire dans une localité lorsque n'intervient pas la « politique » néfaste.

— M. Rodo Mahert, rédacteur du « Jura bernois » à St-Imier,

est nommé en cette qualité à l'« Effort » de La Chaux-de-Fonds, organe du parti radical.

Le 17. — A Tavannes entrent en service les soldats du régiment 9, sous les ordres de M. le lieutenant-colonel Cerf. A l'arrivée des trains, des brochures de propagande antimilitariste sont distribuées aux soldats. Mais le commandant du régiment les fait saisir.

— La Direction des Postes décide de remplacer les courses postales avec chevaux par un service d'autobus sur la route Glovelier-Berlincourt-Undervelier-Soulce, avec trois courses par jour dans chaque direction.

— La commune de Miécourt décide d'entreprendre des travaux de correction de l'Allaine dans le village.

— L'Etat de Berne cherche à acheter à Delémont un immeuble destiné à loger les divers services cantonaux qui y sont installés.

Le 17. — A Corgémont ont lieu des courses de chevaux organisées par la Société d'équitation du Vallon de St-Imier. Elles sont favorisées par un temps magnifique et sont suivies par un nombreux public.

Le 18. — Décès à St-Imier de Mme Robert-Baptiste Savoye, épouse du Directeur des « Longines », personne connue par l'activité bienfaisante qu'elle a exercée toute sa vie autour d'elle.

Le 20. — Le Conseil d'administration de l'hôpital du district de Moutier et les délégués des communes décident l'achat d'un terrain voisin des bâtiments actuels afin d'agrandir ceux-ci qui sont devenus insuffisants.

— De jour en jour la ligne Saignelégier-Glovelier voit le trafic diminuer et l'on se demande si on pourra en continuer l'exploitation dans de telles conditions.

— M. l'abbé Besançon, curé du Noirmont, donne sa démission de capitaine aumônier du Régiment jurassien 9.

Le 23. — Une course de bicyclettes, organisée par une société de Moutier, a lieu dans le Jura-sud.

— A Porrentruy, on parle d'un projet de suppression de la Beuchire, la source qui jaillit en plein cœur de la cité. Nos modernistes, sous prétexte de salubrité et de je ne sais quelle autre raison d'utilité pratique, veulent canaliser l'eau de cette source. Tous les amateurs du Vieux-Porrentruy protestent avec énergie contre ce sacrilège. Mais à quoi cela sert-il devant un parti-pris de tout détruire ce qui nous rattache au passé !

— A Nods, les autorités scolaires et municipales, les collègues et les élèves de M. Chard, qui fut instituteur pendant 40 ans, prennent congé en une cérémonie touchante de ce maître dévoué qui a obtenu sa retraite.

— Au Noirmont a lieu la 22^{me} assemblée générale de la Société jurassienne de développement. Les comptes de la « Sentinelle »

des Rangiers bouclent par un déficit de 6651 fr. 59 dont la moitié sera supportée par l'Etat de Berne. Pendant la période de 1919 au 31 août 1924, la Société n'a pas expédié moins que 65,000 circulaires, ce qui dénote une belle activité du Comité, présidé avec tant de maîtrise par M. Albert Joray, commandant d'arrondissement.

— A St-Imier se produit un accident singulier : au cours de travaux de cylindrage, le rouleau compresseur cause une rupture de la conduite de gaz. Le gaz s'échappe en quantité assez grande et envahit une pièce où dormaient deux enfants. Aux cris poussés par ceux-ci, on accourt : ils sont à moitié asphyxiés. Des soins diligents leur sont donnés et ils sont sauvés.

— Les aubergistes des Franches-Montagnes se constituent en société.

— On annonce que contrairement à la nouvelle lancée par une agence, les manifestes antimilitaristes saisis à Tavannes lors de l'entrée en service du Régiment 9 ne seront pas rendus à la démobilisation, mais qu'ils ont été envoyés au Département militaire fédéral. Le contraire eût étonné les gens de sens commun !

— Le gouvernement propose au Grand Conseil de voter un crédit d'un million de francs pour la construction du bâtiment de l'Ecole d'agriculture du Jura à Courtemelon près de Courtételle.

— Une singulière nouvelle arrive de la Direction générale des C. F. F. : Il paraît qu'en raison de l'aggravation de la situation financière, on renvoie à plus tard (est-ce aux calendes grecques ?) les travaux pour construction de passages sous voie à la gare de Delémont. A-t-on pris les mêmes mesures ailleurs ?

Le 29. — Les troupes du Régiment 9 sont licenciées à Tavannes. Tout se passe normalement et nos braves troupiers rentrent à la maison heureux et fiers du sacrifice fait à la patrie. Après le licenciement, deux membres de la section locloise du Centre suisse d'action pour la paix sont surpris au moment où ils distribuent de nouveau des manifestes engageant les soldats à ne pas faire leur devoir. M. le lieutenant-colonel Cerf s'empresse de faire saisir les brochures et de faire arrêter les deux colporteurs qui sont relâchés, au commencement de l'après-midi, après le départ des soldats.

Le 30. — *Journée de l'Association populaire catholique suisse à Delémont.* Cette journée, préparée de longue main et avec soin, obtient un grand succès puisqu'on évalue au bas mot à 4000 le nombre des participants venus de toutes les parties du Jura. Après une messe basse à la chapelle de Mont-Croix où Mgr Folletête, curé-doyen de Porrentruy, prononce un sermon sur l'action catholique, les diverses sections jurassiennes se réunissent dans les cafés de la ville : l'Association populaire, la Jeunesse catholique, l'Union des Travailleurs romands, les Caisses de Raiffeisen, les Instituteurs catholiques, la Bonne Presse et les

Sociétés de St-Vincent de Paul. L'après-midi, après le repas, un grand cortège s'organise avec le concours de nombreuses musiques. On y remarque des délégations de toutes les localités où existe un groupement de catholiques, avec des drapeaux. Le cortège défile à travers les rues décorées de la ville et se rend dans la cour du Collège où de nombreux discours sont prononcés par M. Bourquard, curé-doyen de Courrendlin, M. l'abbé Gueniat, curé de Boncourt, président de l'Association, M. le Dr X. Jobin, conseiller national à Porrentruy, M. l'abbé Pilloud, directeur des Oeuvres diocésaines de Lausanne, M. l'abbé Schaller, rédacteur du *Pays*, M. Ceppi, président du Tribunal à Delémont, etc.

— Le Conseil-exécutif fait remettre à M. Paul Jambé, qui vient de prendre sa retraite après avoir été greffier du Tribunal à Delémont pendant 48 années, un magnifique plat d'argent avec dédicace.

— A Delémont, on aperçoit un groupe de six cigognes se dirigeant de l'est vers l'ouest. Près de la frontière suisse, à Joncherey, on en a vu un groupe de 25 à 30 pâturant dans les prés. Serait-ce le présage d'un hiver précoce ?

— Devant l'opposition manifestée contre le projet de canalisation de la Beuchire, à Porrentruy, ce projet est retiré.

Le 31. — Décès à Neuchâtel où il était en traitement, de M. le Dr Schläfli, médecin à Neuveville, qui s'était fait apprécier et aimer de toute la population.

— La fabrique d'horlogerie de Corgémont célèbre le centième anniversaire de sa fondation.

SEPTEMBRE

Du 3 au 5. — A Reconvilier se tient le IV^{me} camp des étudiantes et étudiants protestants au cours duquel se font entendre de grands prédicateurs, des musiciens, etc.

Le 6. — La fanfare de Neuveville fête le 75^{me} anniversaire de sa fondation.

Le 7. — A Chindon se tient la grande foire annuelle de chevaux, poulains et de bétail bovin. Depuis quelques années, cette foire semble reprendre de son importance et, cette année, on y compte près de 2500 pièces de bétail. Les marchands y accourent de toutes les parties de la Suisse. Aussi est-ce une bonne aubaine pour le commerce local de Reconvilier, Tavannes et environs.

Le 8. — Un voyage d'études de professeurs et d'instituteurs grecs a lieu en Suisse. Ces touristes, au nombre de 82, arrivent en train à Delémont où ils sont reçus par le Comité de la Société pédagogique de la Suisse romande dont le Président est M. Marcel Marchand, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy et quelques autres dirigeants de l'enseignement dans le Jura. Des

autocars de la Direction des postes suisses les transportent à travers nos belles gorges à Choindez où ils visitent les usines L. de Roll, puis à Tavannes où ils sont reçus par la direction de la grande fabrique d'horlogerie Tavannes Watch Co qui leur offre un lunch au Cercle démocratique. De Tavannes, ils partent pour Bienne, par Pierre-Pertuis, Sonceboz et Reuchenette. A Bienne, ils sont conviés à une visite du Technicum et à une réception par les autorités locales. De Bienne, ils se rendent à Berne.

— Un Comité d'initiative se forme pour la restauration de l'église de Bellelay.

— De plusieurs endroits du Jura, on annonce la construction de nouveaux logements. Ainsi, à Bassecourt, à Corgémont, on édifie des quartiers ou rues. A Tavannes, on construira une trentaine de maisons pour ouvriers. Mais on se plaint dans les journaux — et avec raison — de l'architecture choisie qui, semble-t-il, devrait être mieux en rapport avec le style du Jura.

— Le jury, composé de MM. Bösiger, Moser et Stauffer, conseillers d'Etat, des architectes Jeanmaire à Bienne, Butzberger à Berthoud, et Chapallaz à La Chaux-de-Fonds, ainsi que de M. Schneitter, Directeur à Porrentruy, attribue les primes suivantes aux projets de bâtiments pour l'Ecole d'agriculture du Jura : 1er prix, 1400 fr., à M. Louis Bueche, architecte à St-Imier ; 2me prix, 1200 fr., à M. Kleiber, à Moutier ; 3me prix, 200 fr., à M. Gerster, à Laufon.

Le 12. — A Berne a lieu l'ouverture de la IXme Exposition fédérale d'agriculture. A cette occasion, un grand cortège est organisé qui se déroule dans les rues de la ville fédérale. On y remarque, en particulier, les groupes du Jura-Nord : Ajoie, Delémont et Franches-Montagnes avec leurs troupes, et celui des vieilles chansons.

Le 9. — M. Painlevé, président du ministère français, passe en automobile à travers le Jura — par la route si célèbre autrefois de Bienne à Bâle — venant de l'Assemblée de la Société des nations à Genève et se rendant en Alsace.

Le 12. — M. Eusèbe Gugi, vétérinaire à Bienne, célèbre le 99me anniversaire de sa naissance. Dans son jeune âge, il fut tireur émérite ; il prit part à 25 tirs fédéraux et à plus de 100 tirs cantonaux. Souhaitons au jubilaire de le voir célébrer ses 100 ans.

Le 13. — Pour la quatrième fois — décidément la guigne les poursuit — les courses de chevaux organisées par la Société de cavalerie d'Ajoie doivent être renvoyées à cause du mauvais temps.

— Une agence d'information lance la nouvelle qu'on étudie la fusion de l'Ecole normale de Porrentruy avec l'Ecole cantonale et cela pour des raisons d'économie. Des démentis des milieux intéressés viennent bientôt réduire cette nouvelle à rien.

— La même agence annonce que la ville de Porrentruy a engagé des pourparlers avec la grande usine américaine des automobiles Ford pour la construction d'une succursale à Porrentruy. Il paraît que, cette fois, la nouvelle est vraie, mais le fait de l'ébruiter pourrait bien gêner à la réalisation du projet.

— A Bienne, la Société suisse des cuisiniers organise les 12 et 13 septembre le 1er salon culinaire qui réussit fort bien.

Le 15. — Le Grand Conseil décide sans opposition d'assainir la situation financière de la ligne Porrentruy-Bonfol. Sur la proposition du Tribunal fédéral, on renverra au 1er janvier 1930 le paiement des titres échus, les intérêts du 30 septembre 1916 au 30 septembre 1918 seront abandonnés et ceux de cette dernière date au 30 septembre 1923 seront transformés en actions privilégiées avec intérêt privilégié à 5 p. cent ; l'avance des CFF se montant à 35,958 fr. sera transformée en hypothèque de 1er rang. Enfin, il est prévu une réduction de 80 p. cent du capital-actions qui sera de 246,000 fr. au lieu de 1,254,500 fr. On le voit, cette ligne n'a pas fait précisément de brillantes affaires jusqu'ici. Mais du moins a-t-elle rendu des services aux populations qu'elle dessert.

— Le Grand Conseil vote une subvention d'un million pour la construction d'une écluse à Nidau afin de parfaire la correction des eaux du Jura.

Le 18. — On signale le passage à la gare de Delémont, venant de la Société des nations à Genève, du maharadjah de Patiala en train spécial. Ce prince hindou se fait remarquer, paraît-il, par ses largesses et ses dépenses fabuleuses partout où il séjourne. Malheureusement, ce n'est pas le cas à Delémont !

— On cite un fait caractéristique qui montre l'appétit du fisc bernois : la Banque populaire suisse dont le siège central est à Berne a fait don, le 1er janvier 1920, d'une somme de 2,700,000 fr. à la fondation de la caisse de retraite de ses employés. L'administration cantonale ayant réclamé les impôts sur cette somme, la Banque fait un recours au Tribunal fédéral qui le rejette. Que penser de pareille manière d'agir ?

Le 19. — Une importante assemblée des délégués du parti radical jurassien réunie à Sonceboz décide de reporter le député actuel au Conseil national, M. Paul Billieux, et d'ajouter à la liste MM. Henri Sandoz, industriel à Tavannes, ces deux noms cumulés, et MM. Dr Martz à Liesberg et Breguet Bernard à Bienne, non cumulés.

Le même jour a lieu à Bellelay une assemblée de personnes venues de toutes les parties du Jura convoquées par M. le Dr Rothenhäusler, directeur de l'asile, pour s'occuper des soins à donner à l'église de ce lieu, afin de l'empêcher de se dégrader davantage. Un comité d'initiative est nommé. En font partie : MM. Dr Rothenhäusler, Peter, ingénieur, Lanz, architecte, Lièvre, professeur, et abbé Grimaître, curé à Tramelan. La toiture de l'église est encore en bon état. Il s'agira surtout de restaurer l'inté-

rieur, de refaire les parties qui sont en ruines et qui menacent de tomber, de rétablir un dallage ou un plancher, de replacer la grille entre le chœur et le corps principal, etc. On pourra ensuite en faire un musée d'art religieux.

Le 20. — Les délégués du parti démocratique conservateur réunis à Delémont choisissent leurs candidats pour les élections de cet automne. Ce sont MM. J. Choquard et X. Jobin, députés sortants, et l'on y adjoindra les noms de MM. Dr Buehler, à Berne, G. Gerster, à Laufon, J. Jobin, à Saignelégier, M. Maître, au Noirmont, J. Rebetez, à Bassecourt, et L. Schaller, à Corban. La question du cumul sera tranchée plus tard.

— Les candidats du parti socialiste sont choisis en une assemblée des délégués à Sonceboz. Ce sont MM. GrosPierre, député actuel, cumulé, Friedli, à Delémont, Monnier, secrétaire du parti, et Albietz, à Porrentruy.

— Le parti paysan, réuni à Moutier, apprend que le parti de l'ancien canton n'accepte pas de reporter les deux candidats jurassiens, MM. Girod et Burger, qui seront cumulés sur la liste jurassienne, apparentée à celle du parti cantonal.

Et, maintenant, en avant les réunions électorales où l'on promettra tout le bien-être possible au bon peuple !...

— Le drapeau blanc flotte sur la prison de Moutier. « Heureux prisonniers ! » dirait Joseph Prudhomme.

— Au budget des C. F. F pour 1926, on fait figurer les sommes suivantes : 180,000 fr. pour une annexe à construire à l'usage de la poste et de la douane, en remplacement de la vilaine bicoque de bois qui enlaidit la gare de Porrentruy, 180,000 fr. pour la construction d'un passage sous-voie à Delémont, 40,000 fr. pour travaux d'agrandissement à la gare de Courrendlin, service des marchandises, et 6000 fr. pour la gare de Bärschwil. Enfin, une somme de 250,000 fr. est prévue pour le renforcement de six ponts sur la ligne Delémont-Bâle.

— Des gelées et un froid précoces arrêtent la végétation et gênent aux travaux de la campagne.

Le 21. — A Saignelégier séjourne pendant une semaine une école d'aspirants de cavalerie qui fera ses exercices de toutes sortes dans les vastes pâturages franc-montagnards.

— De très intéressantes fresques sont découvertes sur les murs de la chapelle St-Michel à l'église St-Pierre, à Porrentruy. C'est un attrait de plus de la vieille cité épiscopale.

— Les journaux annoncent que, pendant l'année 1924, une seule mine de fer de la vallée de Delémont, celle de la Blancherie, a été exploitée par les usines L. de Roll. Le haut-fourneau de Choindez, fermé en 1918, sera ouvert au cours de l'automne de cette année, mais l'exploitation ne sera reprise que peu à peu, car elle demande un temps assez long pour être remise en activité complètement.

Le 26. — A Porrentruy, qui fut le berceau de la Société jurassienne d'Emulation, se tient la 62^{me} assemblée générale de cette association. Plus de 150 personnes s'y donnent rendez-vous et le plus grand enthousiasme y règne dès le début. Une exposition de vieilles gravures de Porrentruy, ainsi que des œuvres de l'artiste de Moutier F. Garraux, et d'ex-libris de Claude Jeanneret obtiennent un vif succès.

Le 27. — A Soleure a lieu la consécration de Mgr Joseph Ambuhl, le nouvel évêque de Bâle.

— Le même jour, une assemblée très importante du parti radical démocratique du canton de Berne se tient à Moutier. Près de 2000 citoyens y prennent part. La liste des candidats aux élections du Conseil national y est arrêtée; ce sont, pour le Jura: MM. Billieux P., procureur à Porrentruy, Sandoz H., industriel à Tavannes, tous deux cumulés, Breguet B., industriel à Bienne, et Dr Martz E., directeur à Laufon, non cumulés.

— M. l'abbé Montavon, curé de Boécourt, est nommé capitaine-aumônier du Régiment jurassien, en remplacement de M. Besançon, curé des Bois, démissionnaire.

OCTOBRE

Le 1^{er}. — Le prix du pain est diminué de 5 centimes: le kilo de pain blanc se payera dorénavant 60 centimes au lieu de 65 et le pain bis 50 au lieu de 55.

— Sur la route si accidentée de Delémont-La Caquerelle-Les Rangiers-Porrentruy, on place des signaux avertisseurs pour les automobiles à tous les contours dangereux.

— M. W. Renfer est nommé rédacteur du *Jura bernois* de St-Imier, en remplacement de M. Rodo Mahert, appelé à la direction de l'*Effort* de La Chaux-de-Fonds.

— M. Ernest Vauclair, directeur des Ecoles secondaires de St-Imier, célèbre le 40^{me} anniversaire de son entrée dans l'enseignement. L'Etat de Berne et la Commission de l'Ecole lui témoignent leur reconnaissance en une cérémonie au cours de laquelle des discours élogieux sont prononcés et des souvenirs sont remis au jubilaire.

— A Moutier, on signale une telle pénurie de logements que le Conseil municipal met à l'étude la question de la construction de maisons locatives pour ouvriers.

— Les métairies situées sur la chaîne du Chasseral sont reliées par une ligne téléphonique.

— Une réunion de citoyens du Noirmont décide la création d'une Ecole professionnelle dans ce village.

— Décès à l'âge de 75 ans, de M. Louis Richard, ancien maire de Tramelan, citoyen dévoué aux affaires publiques.

— Les délégués de l'Association bennoise de l'industrie et du commerce se réunissent à St-Imier. Au cours de la séance, M. Diem, secrétaire de la Chambre de commerce à Bienne, fait une conférence sur l'histoire de l'industrie horlogère dans le Vallon de St-Imier.

— M. Adrien Cuttat, officier de l'état civil de Moutier depuis 35 ans, prend sa retraite.

Le 8. — Une importante réunion de personnes de Porrentruy s'intéressant au développement du tourisme en Ajoie se réunit sur l'initiative du Conseil municipal pour étudier les moyens d'attirer l'attention des touristes sur notre pays dont les beautés ne le cèdent en rien à d'autres très courus.

— A Delémont se constitue une association ayant pour but de réunir les citoyens libéraux de langue allemande.

Le 11. — Pendant la nuit, une tentative de sabotage de la ligne Saignelégier-Chaux-de-Fonds est faite près de la gare de La Ciboourg. Le garde-voie la découvre et des mesures sont prises pour empêcher un grand malheur. Les criminels auteurs de cet acte ne sont pas connus.

— Au joli temple de Chaindon, si heureusement restauré, on inaugure, devant un nombreux public, les vitraux dus à l'art si délicat de M. Philippe Robert, au Ried sur Bienne, et à la munificence de M. Boillat-Japy, industriel à Reconvilier.

— M. Bourgnon, instituteur à Epiquez, âgé de 26 ans, se tue en descendant à bicyclette la côte si rapide des « Bouviers », près de Soubey.

— L'assemblée communale de Malleray ayant refusé d'augmenter le taux de l'impôt, augmentation devenue nécessaire par suite de la situation financière embarrassée de la commune, le Conseil-exécutif décide de déposséder la dite assemblée de ses attributions. Le Conseil municipal reste en fonctions.

— Les travaux d'assainissement exécutés dans le village de Courfaivre ayant eu comme conséquence un affaissement du terrain marécageux, plusieurs maisons se sont lézardées. L'autorité municipale, après avoir reçu des plaintes des propriétaires, décide d'accorder à ceux-ci 65 p. cent des frais de réparations.

— La neige et le froid font leur apparition — déjà ! Deux nuits de suite, il gèle à glace et il neige sur les hauteurs.

Le 17. — Le nouvel hôtel du Chasseral est inauguré par une vingtaine de personnes : membres du Conseil d'administration, délégués de sociétés, journalistes, etc. Construit à une altitude de 1551 mètres, il pourra héberger 130 personnes, avec tout le confort moderne. Ouvert partiellement cet automne déjà, il ne le sera complètement qu'au printemps, lorsque les travaux seront terminés.

Les 17, 18 et 19. — A Porrentruy, la Goutte de lait — œuvre de bienfaisance, la première de ce genre dans notre pays — orga-

nise une kermesse dont les résultats sont magnifiques. D'ailleurs, il n'en pouvait être autrement, grâce à l'intérêt que présentait cette fête : exposition d'antiquités, de poupées, représentations théâtrales, loto, bal, etc. Le résultat financier, très joli, permettra de distribuer pendant tout l'hiver quelques milliers de bols de lait et de morceaux de pain aux enfants indigents.

— Toute la semaine, les candidats battent la campagne en vue des élections au Conseil national. Tout se passe dignement.

— La fabrique d'horlogerie de Fontenais S. A., dont la situation financière est devenue très difficile sera dissoute. On ne peut que regretter la disparition de cette source appréciable de travail et de prospérité pour un grand village.

A cette nouvelle, il faut ajouter le dédoublement de l'Usine Thécla, de St-Ursanne, qui construit une fabrique à Delle, et celui de la manufacture de boîtes Louis Lang, à Porrentruy, qui va construire une succursale à Pfetterhouse (Alsace). A quoi vont aboutir ces départs ?

— Le Corps de musique de St-Imier organisera la fête cantonale de musique en 1929 ; ainsi en décide l'assemblée des délégués réunie à St-Imier.

— On fait observer, dans les journaux, que Bienne, la seconde ville du canton de Berne, n'aura probablement pas, dans la prochaine législature, de représentant au Conseil national. Pure coïncidence, assurément, et qui sera corrigée dans trois ans.

— Le parti populaire de Neuveville se sépare du parti libéral cantonal et jurassien.

Le 25. — Elections des députés au Conseil national. Voici les résultats complets du Jura :

Nombre des électeurs	184,328
» » votants	131,061
» » bulletins nuls	362
» » bulletins blancs	359
» » bulletins valables	130,370

A. Totaux des suffrages

Listes	Nombre des suffrages de parti de toutes les listes	Nombre des suffrages de parti des listes conjointes II, V et VII
Liste N° 1 :	44,380	1,690,787
» II :	1,690,787	
» III :	829,759	
» IV :	1,470,925	
» V :	282,163	282,163
» VI :	9,198	
» VII :	77,683	77,683
Total :	4,404,895	2,050,633

Détermination du quotient provisoire

Nombre total des suffrages	Nombre des mandats plus 1	Quotient
4,404,895	35	125,854,14

Quotient provisoire : 125,855

B. Répartition des sièges entre les différentes listes ou les groupes de listes, s'il s'agit de listes conjointes

Première répartition

Liste ou groupe de listes	Nombre des suffrages	Quotient provisoire	Nombre des sièges
II, V, VII	2,050,633	125,855	16
I	44,380	125,855	0
III	829,759	125,855	6
IV	1,470,925	125,855	11
VI	9,198	125,855	0
Total :			33

Liste III. — Parti radical-démocratique bernois et Fédération libérale jurassienne

Nombre de suffrages de parti 829,759. Sièges 6.

Sont élus, les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages :

4. Billieux Paul, procureur du Jura, Porrentruy	46,587
6. Sandoz Henri, directeur de la Tavannes Watch Co, Tavannes	46,336

Ne sont pas élus les candidats suivants (suppléants) :

12. Dr Martz Ernest, directeur, à Laufon	23,363
15. Bréguet Bernard, industriel, à Bienne	23,155

Total des suffrages nominatifs	666,125
Suffrages complémentaires	163,634
Total égal au nombre des suffrages de parti	<u>829,759</u>

Liste IV. — Parti socialiste démocratique bernois

Nombre des suffrages de parti 1,470,925. Sièges 12.

Sont élus, les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages :

2. Gröspierre Achille, secrétaire de la F. O. M. H., à Berne	85,509
--	--------

Ne sont pas élus, les candidats suivants (suppléants) :

4. Ludwig Max, président du Tribunal à Bienne	42,951
6. Rodet Ernest, rédacteur à Bienne	42,735
7. Friedli Arnold, commissaire de police à Delémont	42,727
10. Albietz Adolphe, empl. de ch. de fer retraité, Porrentruy	42,702

Total des suffrages nominatifs	1,457,827
Suffrages complémentaires	13,098
Total égal au nombre des suffrages du parti	<u>1,470,925</u>

Liste V. — Parti démocratique catholique

Nombre des suffrages de parti : 282,163. Sièges 2.

Sont élus, les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages :

1. Choquard Joseph, préfet, Porrentruy	17,046
2. Dr Jobin Xavier, avocat, à Porrentruy	16,772

Ne sont pas élus, les candidats suivants (suppléants) :

1. Gerster Guido, industriel, à Laufon	8605
2. Dr Bueler Fritz, médecin, à Berne	8393
3. Maître Maurice, industriel, au Noirmont	8327
4. Jobin Joseph, président du Tribunal, à Saignelégier	8322
5. Rebetez Joseph, directeur, à Bassecourt	8277
6. Schaller Léon, cultivateur, à Corban	8230

Total des suffrages nominatifs	83,972
Suffrages complémentaires	198,191
Total égal au nombre des suffrages de parti	<u>282,163</u>

Liste VII. — Parti jurassien des paysans, artisans et bourgeois

Nombre des suffrages de parti 77,683. Sièges 0.

Ne sont pas élus, les candidats suivants :

1. Burger Otto, propriétaire, à Delémont	4682
2. Girod-Girod Eugène, agriculteur, à Champoz	4523
3. Amstutz Jean, agriculteur, à Porrentruy	2398
4. Wälchli François, vétérinaire, à Neuveville	2354
5. Zumstein Jean, agriculteur à Courroux	2345
6. Benoît Fritz-Louis, notaire et agriculteur, à Tramelan-dessus	2331
7. Nagel Victor, agriculteur, à Charmoille	2302
8. Rollier Albert, agriculteur, à Neuveville	2287
9. Voisin Oscar, agriculteur, à Corgémont	2247
10. Siegenthaler Charles, commerçant, à Courrendlin	2231

Total des suffrages nominatifs	27,700
Suffrages complémentaires	49,983
Total égal au nombre des suffrages de parti	<u>77,683</u>

Le même jour : Votation fédérale sur l'assimilation des étrangers. Résultats du Jura :

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
1. Courtelary	2120	712
2. Delémont	932	1590
3. Franches-Montagnes	229	1206
4. Laufon	614	419
5. Moutier	2048	1437
6. Neuveville	413	114
7. Porrentruy	1121	2393
Total :	<u>7477</u>	<u>7871</u>

— Le régiment d'artillerie lourde effectue des tirs dans le valon du Chaluet.

— M. le Dr Dubi, directeur des Usines L. de Roll, aux Rondez près de Delémont, est appelé aux mêmes fonctions à Clus (Soleure).

Les 24 et 25. — Marché-concours d'aviculture et de cuniculture à Tavannes.

— Le Conseil-exécutif accorde une subvention de 2500 fr. à l'Association pour la conservation du château de Pleujouse, plus 500 fr. pour l'établissement d'un plan de restauration.

— Le Conseil municipal de Moutier est autorisé par la Chancellerie d'Etat à transférer la foire de septembre du deuxième jeudi au premier du même mois.

— On apprend que la fabrique de pâte à papier de Courtelary, installée depuis plus de 30 ans, va fermer ses portes le 12 novembre. Cette décision a été prise par la Direction de l'usine fixée à Paris — la majorité des capitaux utilisés sont français — à cause de la baisse du change français. Une soixantaine d'ouvriers se trouvent sans travail.

Le 31. — A Delémont, on inaugure, en une fête aussi simple qu'impressionnante, le modeste monument élevé sur la tombe du regretté Aug. Juncker, ancien directeur du Progymnase et inspecteur des Ecoles secondaires du Jura. Des discours sont prononcés par M. H. Schaller, directeur actuel du Progymnase, par M. P. Siegfried, avocat, au nom des anciens élèves, et des chants de circonstance sont exécutés par les élèves de l'établissement.

— En une fête intime, les autorités scolaires de Corgémont célèbrent le 40^{me} anniversaire de l'entrée de M. Ariste Grosjean dans l'enseignement.

NOVEMBRE

— A Delémont on discute, pour des raisons d'économie, de la fusion de l'Ecole de commerce, soit avec le Progymnase, soit avec l'Ecole secondaire.

— Une vente organisée à St-Imier en faveur de la restauration du Temple produit une somme de 19,500 fr.

— On se plaint dans les journaux jurassiens de ce que, pour la construction des bâtiments de l'Ecole d'agriculture du Jura, ce soit un architecte du Seeland n'ayant obtenu qu'un 4^{me} prix au concours, qui sera chargé de construire le bâtiment principal, tandis qu'un Jurassien, à qui le jury a attribué le 1^{er} prix, n'obtiendra que la construction... des écuries !

Le 7. — Une nouvelle réunion d'une centaine de personnes s'occupe de la conservation de la belle église de Bellelay. Un Comité de 17 membres est nommé. M. Bœsiger, Directeur des travaux

publics, y assiste et, sans rien promettre, assure que l'Etat de Berne s'intéresse vivement à cette initiative. On compte que les travaux coûteront environ 60,000 fr. et on ne désespère pas de pouvoir trouver cette somme.

— La Caisse d'épargne du district de Courtelary décide qu'à partir du 1er janvier 1926, tous les enfants nouveau-nés dans le district toucheront un bon de 5 fr. pour être déposé sur un carnet d'épargne au nom de l'enfant. Excellent moyen de développer le goût de l'épargne parmi les générations futures.

Le 8. — Dans l'élection d'un juge-suppléant au Tribunal du district de Courtelary, M. Berger, avocat, du parti socialiste, est élu par 1600 voix contre 1521 recueillies par son concurrent du parti libéral.

— La fabrique de pâte à papier de Courtelary ne sera pas fermée complètement, comme on l'avait annoncé. Cependant la fabrication sera réduite et on procède à des essais de fabrication au moyen de paille de blé et de maïs.

— D'Argenteuil, dans le département de la Seine, on annonce la découverte du cadavre d'un citoyen, Carl-Heinrich Heiniger, né à Corgémont. On croit que le prénommé, qui avait quitté le Jura il y a de nombreuses années, a été assassiné et volé.

— M. Henri Simonin, conseiller d'Etat, célèbre le 70^{me} anniversaire de sa naissance.

— De longues discussions s'élèvent dans les journaux au sujet de l'officier de l'état civil de Moutier, qui vient d'être nommé et auquel on reproche de ne pas savoir l'allemand. Dans le Jura on s'étonne de cette prétention qu'on trouve excessive puisqu'elle n'existe même pas pour les conseillers d'Etat.

— Le change français continue à baisser. Aussi de nombreuses personnes s'empressent-elles d'aller faire des achats dans les magasins de la frontière : Delle, Belfort, etc., ce qui contribue à causer un sérieux préjudice aux négociants du pays. Le lundi de St-Martin, soit le 8 novembre, les acheteurs qui profitent du jour de congé sont si nombreux que les trains ont plus d'une heure de retard, car la douane fait son service très consciencieusement.

— Les journaux racontent un fait peu banal arrivé dans une localité des Franches-Montagnes : une vieille dame étant décédée, le convoi funèbre arrive sur le cimetière quand, tout à coup, on s'aperçoit que l'on a oublié de faire creuser la fosse ! Force est donc de retourner à la maison, en attendant que le fossoyeur ait terminé sa tâche !

— Au Grand Conseil, la majorité vote une assez forte augmentation de la subvention en faveur des concours de bétail bovin, mais refuse la même mesure pour l'élevage des chevaux, dont le Jura aurait profité. Toujours deux poids et deux mesures !

Le 15. — Les sociétés de cavalerie du Jura se réunissent aux Sairains, près de Montfaucon, pour un concours de patrouilles sur un parcours accidenté de 10 kilomètres.

— Le même jour se tient à Moutier l'assemblée générale annuelle de l'« Espoir », société d'abstinence pour la jeunesse. Séance administrative, sermon de circonstance, banquet, conférence antialcoolique, tel est le bilan de cette journée de bienfaisance et d'élévation morale.

Le 18. — Une commission désignée par la Direction de l'Instruction publique visite les fresques découvertes à la chapelle St-Michel à Porrentruy. Ces fresques datent de la seconde moitié du 14^{me} siècle. Elles seront conservées et restaurées avec soin et constitueront un attrait de plus pour les amateurs du passé à Porrentruy.

Le 22. — A Tavannes, on installe comme curé catholique de la Vallée M. le Dr abbé Membrez, ancien vicaire de Berne.

— M. l'abbé Ch. Humair, directeur honoraire de l'Institut St-Charles à Porrentruy, qu'il a dirigé pendant de nombreuses années, est nommé par Mgr Ambuhl, évêque de Bâle, professeur de théologie, de liturgie et de prédication au Séminaire diocésain à Lucerne. On se réjouit fort, dans le Jura catholique, de cette nomination qui est une nouvelle preuve de l'intérêt que témoigne à notre pays le nouvel évêque de Bâle, Mgr Ambuhl.

— Les travaux de construction de la route Montmelon-Tariche (premier tronçon du projet St-Ursanne-Soubey) sont adjugés et les travaux commencent immédiatement.

— La Direction du 1^{er} arrondissement des C. F. F. met en soumission les travaux pour l'installation centrale à commande électrique des aiguilles et signaux de la gare de Delémont.

— Le cas de l'officier d'état civil de Moutier est réglé : appelé à Berne, il subit un examen à la Chancellerie d'Etat, examen qui prouve qu'il possède suffisamment l'allemand. Une tempête dans un verre d'eau !

— Avec la neige, on voit arriver les sangliers et nos chasseurs sont assez heureux pour en abattre un bon nombre.

— La Bourgeoisie de Moutier accorde sa caution à la municipalité pour un emprunt de 800,000 fr. qu'elle est obligée de contracter pour rembourser différents crédits onéreux contractés pendant la crise de chômage.

— Un cas bizarre se présente à l'hôpital de Porrentruy : une fillette de 8 ans se plaignant de douleurs à l'épine dorsale, on la radiographie et l'on y trouve une aiguille à coudre dans la région des reins. D'où peut provenir cet instrument ?

— A propos de la demande des sociétés romandes de la ville de Berne d'instituer des classes de langue française dans la capitale et du refus du canton, on fait remarquer que l'Etat bernois dépense 18,000 fr. par année pour les classes allemandes dans le Jura bernois. Ne serait-il pas équitable d'user d'un peu plus de largesse vis-à-vis des Romands de Berne ?

— Un Jurassien, M. Louis Reusser, capitaine dans l'armée, jusqu'ici directeur adjoint de la fabrique de munitions de Thoune, est nommé directeur de celle d'Altorf.

— A cause de la grande quantité de neige tombée, le service d'automobile Goumois-Saignelégier-Goumois doit être interrompu. Aux Franches-Montagnes, il y a 70 centimètres de neige en certains endroits.

— L'importante manufacture des Longines à St-Imier, annonce qu'elle introduira, à partir du 1er janvier 1926, l'assurance-vieillesse pour tout son personnel. Chaque ouvrier aura droit à la moitié de son salaire (maximum 2400 fr.) après 40 années de service dans la fabrique. Belle œuvre de réalisation philanthropique qui fait honneur aux dirigeants de cette importante usine, car les frais de cette assurance sont entièrement à sa charge.

DÉCEMBRE

Le 5. — A Delémont a lieu une séance de l'Association pour la défense des intérêts économiques du Jura, séance au cours de laquelle on s'occupe spécialement des relations ferroviaires du Jura. Une fois de plus, on démontre la façon scandaleuse dont l'administration des C. F. F. traite le Jura. Il est démontré, en particulier, l'urgente nécessité qu'il y aurait à doubler la voie Delémont-Moutier sur laquelle circulent de nombreux trains par jour. Une démarche faite par nos conseillers nationaux auprès du chef du Département fédéral des chemins de fer n'a aucun succès. On se demande les raisons d'une pareille manière d'agir vis-à-vis d'une région aussi intéressante que d'autres plus favorisées. Le peuple jurassien ne devrait-il pas se lever comme un seul homme pour élever une énergique protestation et ne cesser ses réclamations que le jour où il aura obtenu satisfaction légitime ?

Le 6. — Votations fédérale et cantonales. Résultats du Jura :

	I. Assurance vieillesse		II. Ecoles compl.		III. Incendie	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
1. Courtelary	2724	562	1986	812	1993	680
2. Delémont	1565	555	1239	674	1162	653
3. Franch.-Montagnes	704	332	564	435	537	452
4. Laufen	596	887	604	696	604	640
5. Moutier	2036	683	1691	875	1623	887
6. Neuveville	275	197	198	251	235	200
7. Porrentruy	2272	975	1771	1143	1639	1174
Total	10.172	4.191	8.053	4.886	7.793	4.686
Canton	68.382	27.670	62.064	27.425	65.023	23.895
Confédération	406.063	213.853	—	—	—	—

— La commune de Boécourt décide de demander au Conseil-exécutif de se séparer avec Séprais de la communauté de Montavon, de manière à constituer deux communes distinctes. Jusqu'ici, Montavon est rattaché à Boécourt au point de vue municipal, tandis qu'elle forme une commune bourgeoise. Aussi ce hameau ne contribue-t-il pas aux dépenses nécessitées par les travaux publics.

— Un cours d'orientation professionnelle est donné à Moutier à un certain nombre de membres du corps enseignant par MM. Munch, conseiller d'apprentissage à Berne, Diem, secrétaire de la Chambre cantonale du commerce et de l'industrie, et Berlincourt, proviseur à Neuveville.

— Les travaux de restauration, en particulier la peinture intérieure de l'église St-Pierre à Porrentruy, sont terminés et l'antique sanctuaire a pris un bel aspect que la patine du temps contribuera à rehausser encore.

— Dans une séance du Conseil national, M. Choquard demande que l'on insère au budget des C. F. F. le crédit nécessaire à la construction d'une double voie de Delémont-Moutier-Bienne. Le chef du Département fédéral répond qu'il est impossible d'ajouter de nouvelles dépenses au budget (en faveur du Jura, dirons-nous). On prétend qu'il y a là-dessous une tactique qui, si elle est prouvée, devrait être jugée bien sévèrement : comme cette ligne devra être rachetée par la Confédération, il s'agit de lui faire rendre le moins possible, pour que le prix d'achat ne soit pas trop élevé, attendu qu'il se calcule d'après le rendement des dernières années précédant l'acquisition. C'est pour cette raison encore, sans aucun doute, que notre administration (modèle !?) des C. F. F. favorise toujours les autres lignes aux dépens des nôtres et qu'elle a établi des tarifs très bas sur les voies Bienne-Olten-Bâle qui font une concurrence ruineuse aux lignes jurassiennes. Il en est encore de même pour les correspondances des trains. Quand ces injustices criantes prendront-elles fin ?

— Une grève très importante éclate à la grande usine « Omega » à Bienne. Elle est causée par une légère baisse de prix sur certaines parties de la montre et aussi sur l'intervention intempestive de la F. O. M. H. (Fédération des ouvriers horlogers et métallurgistes).

— Afin de couvrir le déficit de la fête cantonale de gymnastique de Delémont en 1924, déficit provoqué par le mauvais temps, on organise une tombola de 10,000 billets à 1 fr.

— Parmi les travaux publics prévus pour 1926 dans le Jura, on prévoit la réfection des routes cantonales se dirigeant vers les frontières, notamment celles des Rangiers, ainsi que celles des gorges de Moutier et de Court.

— La fabrique d'horlogerie Agassiz Watch Co, à St-Imier, construit des montres dont le boîtier extérieur est une pièce de 20

dollars. Le mouvement mesure 22 mm. de diamètre total et l'épaisseur est de 2,35 mm.

— Le Conseil-exécutif nomme comme professeur à la Faculté vétérinaire de l'Université un ressortissant de l'ancien canton établi actuellement à... Prétoria, alors qu'un candidat jurassien ayant toutes les qualités, dont l'élection aurait été particulièrement bien accueillie dans notre pays, est évincé sans aucune raison valable. Pauvre Jura ! Pauvres Jurassiens, rebutés partout et sans raisons plausibles !

— La fabrique d'horlogerie Phénix Watch à Porrentruy, qui a connu, il y a une trentaine d'années, des jours très prospères, décide de réduire son capital-actions jusqu'au 99 p. cent, c'est-à-dire qu'une action de 500 fr. ne vaudra plus dorénavant que 5 fr. Voilà des actions qui ne seront guère recherchées sur le marché financier !

Le 16. — M. et Mme Marchand célèbrent le 25^{me} anniversaire de leur entrée à la Direction de l'Ecole normale. En une fête intime à laquelle avait tenu à se joindre M. Merz, Directeur de l'Instruction publique ainsi que les membres de la Commission de surveillance de l'Ecole, on se plaît à reconnaître la belle activité développée pendant un quart de siècle à cet important établissement et toutes les innovations qu'ont apportées M. et Mme Marchand.

— M. Emile Coué, de Nancy, connu dans le monde entier par sa méthode de guérison par l'autosuggestion, donne des conférences très courues à Porrentruy, Delémont, Moutier, Tavannes, St-Imier, etc.

— M. le lieutenant-colonel Alphonse Cerf, professeur à l'Ecole normale de Delémont, demande au Département militaire fédéral d'être relevé de ses fonctions de commandant du Régiment 9, jurassien. On fait remarquer, à ce propos, que cet officier, aimé de tout le monde et surtout de ses soldats, a appartenu pendant 27 ans au régiment qu'il commanda à cinq cours de répétition. On demande aussi qu'il soit remplacé par un Jurassien.

— M. l'abbé Bidaux, qui fut curé de Bassecourt pendant de nombreuses années, publie une brochure dans laquelle il prouve, par des témoignages sérieux, que s'il a vendu l'ancien ostensor de Bellelay, c'est avec l'autorisation du Conseil paroissial et sans réaliser aucun bénéfice personnel, comme on l'en avait accusé. D'ailleurs, l'ostensor a été racheté chez l'antiquaire et restitué à la paroisse, de sorte que la Chancellerie épiscopale à Soleure, qui a procédé à l'enquête, déclare qu'elle considère l'affaire comme réglée.

— A Bienne, le Conseil général, dont la majorité est socialiste, décide la création d'un journal d'annonces municipal qui sera distribué gratuitement à tous les ménages, ce qui ne manquera pas de causer une sérieuse concurrence aux autres journaux. Aussi ceux-ci élèvent-ils de justes protestations.

— La Direction de l'Orphelinat de Delémont, ainsi que celle de Belfond (Franches-Montagnes) reçoivent chacune un don anonyme par l'intermédiaire d'une banque de Bâle, la première de 10,000 fr., la seconde de 12,000 fr. Beau cadeau de Noël.

— La Coopération bruntrutaine (qu'il ne faut pas confondre avec la Coopérative de consommation affiliée à l'Union suisse des Sociétés coopératives de Bâle) célèbre le cinquantième anniversaire de sa fondation.

— Les avocats du barreau de Delémont offrent un souvenir à M. Jambé, qui fut greffier du Tribunal de district pendant 40 années.

— La fabrique de Fontenais est déclarée en faillite, ce qui fera perdre de l'occupation à bien des ouvriers.

— Le Conseil d'Etat a examiné les revendications de l'Association pour la défense des intérêts économiques du Jura concernant nos relations ferroviaires. Il demandera une audience au chef du Département des Chemins de fer fédéraux.

Le 19. — M. et Mme Berlincourt, directeurs de la Maison d'éducation du Pré-aux-Bœufs, près de Sonvilier, célèbrent le 25^{me} anniversaire de leur entrée en fonctions dans cet établissement qu'ils ont dirigé pendant ce quart de siècle avec autant de dévouement que de compétence.

Le 22. — Un accident, très rare heureusement et qui aurait pu avoir des suites graves, se produit dans le tunnel Moutier-Granges. Vers 11 h. du matin, un train de marchandises s'arrête brusquement au milieu du tunnel. Le chef de train s'empresse d'accourir auprès de la locomotive où il trouve le mécanicien et le chauffeur inanimés. Des secours leur furent portés immédiatement et bientôt ils reprirent leurs sens. On apprit alors ce qui s'était passé : après le passage des trains précédents, une épaisse fumée, chassée par un fœhn violent, les avait à demi asphyxiés et ils avaient eu la précaution d'arrêter le train avant d'être entièrement asphyxiés. C'est grâce à leur présence d'esprit qu'une catastrophe put être évitée. On téléphona à Moutier et à Granges et des locomotives de secours furent dépêchées. Mais la ligne Delémont-Moutier-Granges est à ce point surchargée que les trains se succèdent à de courts intervalles et bientôt les gares de Moutier et de Granges furent embouteillées : un express Calais-Oberland fut arrêté dans la première et celui de Genève-Delémont-Bâle à Granges. Aussi on imagine la perturbation qui se produisit : d'importants retards en résultèrent.

Une enquête sérieuse et minutieuse est faite par les services techniques des C. F. F. afin de vérifier les appareils de ventilation du tunnel.

Mais cet accident illustre et justifie d'une façon remarquable nos revendications au sujet de la mauvaise volonté que met l'administration fédérale dans l'administration des lignes jurassiennes.

— Un orage éclate à Porrentruy et Delémont : il fait des éclairs et il tonne. Au mois de décembre !

— Les autorités municipales de Court reçoivent des félicitations d'un genre tout particulier : l'Intendance des impôts du canton de Berne ayant constaté que, de tout le canton de Berne probablement, en tout cas du Jura, cette commune est la seule importante qui n'ait aucun recours contre les décisions de la Commission de taxation. Il faut que les habitants de ce grand village industriel aient un bel héroïsme en cette matière, car ils paient 5,70 p. cent sur le revenu de 1re classe et 9,50 p. cent sur celui de 2me classe. Il est vrai que ces cotes existent déjà dès avant la guerre. Alors ces braves sont donc endurcis !!

— Les journaux racontent un petit fait très typique : le 21 décembre le corps enseignant du Noirmont reçoit d'un Argovien, probablement instituteur, une lettre annonçant un envoi de pommes. Le brave avait conservé un si bon souvenir du village et de la population alors qu'il était soldat du bataillon 57 pendant la mobilisation, qu'il a voulu témoigner sa reconnaissance par une quête de pommes dans son village. Et, en effet, quelques jours après arrivent quatre caisses contenant 183 kg. de belles pommes qui sont distribuées entre les enfants des écoles. Et l'on dit que la reconnaissance est un vain mot !

— Des pluies abondantes, après la fonte de neiges non moins abondantes en novembre, causent des inondations un peu partout. Les eaux du Doubs emportent le barrage du Theusseret, enlèvent des tas de bois déposés sur ses rives et pénètrent même dans les habitations.

— L'administration de la ligne Saignelégier-Glovelier introduit des abonnements kilométriques à partir du 1er janvier 1926. Sera-ce la mesure qui sauvera cette pauvre ligne de la débâcle ? Il faut l'espérer.

— De mauvaises nouvelles parviennent du pauvre mutilé Albert Froidevaux. Le mal que l'on croyait enrayé fait une nouvelle apparition : une opération est rendue nécessaire et il faut lui enlever le moignon du bras droit avec lequel Albert Froidevaux pouvait encore écrire. Le nouveau coup de la destinée qui lui enlève le moyen de correspondre avec ses parents, amis et connaissances et même d'écrire dans quelques journaux, ne diminue pas le courage du vaillant légionnaire et, après sa 48me opération, il reste plus brave et plus optimiste que jamais.

Le 29. — L'assemblée municipale de Porrentruy décide, malgré les explications données par le Conseil, de renvoyer le budget de 1926 à l'examen de ce dernier pour qu'on y fasse les diminutions nécessaires dans le chapitre des dépenses, afin d'éviter une augmentation des impôts. Ce fait s'est rarement produit à Porrentruy.

— On parle beaucoup, dans les journaux de la Suisse entière, du cas d'un certain Dr Riedel, bourgeois de Bonfol, à Langnau,

accusé d'avoir empoisonné sa femme, afin de pouvoir épouser une autre « Jurassienne » de La Scheulte. On fait très justement remarquer, à propos de ce crime, les inconvénients de la pratique de certaines de nos communes jurassiennes qui n'hésitent pas à accepter, moyennant finances, des gens qu'elles n'ont jamais ni vus ni connus. On voit quels peuvent être les inconvénients de cette manière de faire contre laquelle on ne saurait trop les mettre en garde.

— Le Conseil-exécutif décide qu'à partir du 1er octobre prochain, le registre foncier suisse sera introduit dans les communes jurassiennes de Grellingue, Laufon, Zwingen et Liesberg.

Tableaux statistiques

I. Tableau comparatif des boîtes de montres par les bureaux de contrôle fédéral du Jura bernois en 1925

	Boîtes or	Boîtes argent	Boîtes platine	Total	‰
1. Bienne	33,733	291,341	343	325,417	10,5
2. Delémont	2,928	85,826	—	88,754	2,9
3. Noirmont	28,510	179,303	9	207,822	6,7
4. Porrentruy	2	159,846	—	159,848	5,2
5. St-Imier	70,528	106,747	—	177,275	5,7
6. Tramelan	31,563	181,947	—	213,510	6,9
Total :	167,264	1,005,010	352	1,172,626	37,9
Suisse	1,188,180	1,894,638	11,830	3,094,648	100,0

II. Prêts hypothécaires consentis dans le Jura en 1925 par la Caisse hypothécaire cantonale

	Prêts	Capital Fr.	Par tête de population Fr
1. Courtelary	1216	21,633,974.80	829,1
2. Delémont	1522	20,379,822.90	1,097,8
3. Franches-Montagnes	973	15,286,833.10	1,539,0
4. Laufon	979	10,214,792.70	1,203,6
5. Moutier	2056	30,545,967.80	1,286,4
6. Neuveville	528	5,723,295.90	1,259,0
7. Porrentruy	2086	19,278,795.70	761,3
Jura	9360	123,063,482.90	1,054,6
Canton	37,302	439,402,719.50	651,5

Gustave AMWEG.